LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 n° 45 Saint-Boniface, du 3 février au 9 février 1989

La citation de la semaine

«J'ai l'impression que les sentiments anti-francophones on été marginalisés dans le parti conservateur».

Telle est l'opinion de Gérald Chartier, le président des bleus à Saint-Boniface. Mais qu'en est-il de Grant Russel? **Lire page 7.**

LES TITRES



Jeffrey Simpson



photo: Philippe Descamps

Beau temps au Centre

Madame météo, alias Suzanne Kennelly nous promet une vague de chaleur au Centre culturel. Avec son collègue Gérald Paquin elle nous offre une tête-à-tête de chansons. Lire page 8.

Le 20e du Festival

Le musée de Saint-Boniface attend les enfants du Festival

«Le mois de janvier est très calme. Avec le Festival du Voyageur, la saison touristique commence». Comme l'indique Philippe Mailhot, son conservateur, le musée de Saint-Boniface attend beaucoup du Festival.

En plus des horaires habituels le musée ouvrira ses portes entre 19h et 21h pour accueillir le maximum de visiteurs. En dix jours, c'est le tiers des visiteurs de l'année qui va se bousculer dans le bâtiment de bois de l'avenue Taché. «Ils viendront de tout le Manitoba, mais aussi de la Saskatchewan et des Etats-Unis», précise Philippe Mailhot.

Quatorze guides sont mobilisés spécialement pour la période du Festival. Les salles consacrées aux Soeurs Grises seront animées par des religieuses. Etudiants ou adultes, il y aura un guide par pièce. Philippe Mailhot les encadre : «Ils doivent en connaître plus que le discours réservé à chaque pièce. Car ils doivent pouvoir répondre à toutes les questions».

Pendant dix jours Philippe Mailhot et son équipe vont être sur le qui-vive : «Parfois, pendant le Festival, les murs se mettent tout à coup à trembler. Un groupe de 150 enfants vient de débarquer sans prévenir. Il faut tout de même les recevoir».

Certes quand il y a beaucoup de monde, les gens ne peuvent pas profiter de toute la richesse du musée. Mais souvent ajoute Philippe Mailhot, «il s'agit d'enfants qui viennent avec leur classe, et nous les revoyons quelques semaines après avec leurs parents. Fiers de connaître un peu d'histoire, ils veulent revoir le musée ou le montrer à leurs parents».

Philippe DESCAMPS

Voir page 11.



photo: Lucien Chaput

«Les vieilles bottines» de Baptiste

Raymond Garlépy, Jacques Ayotte et Ti-Claude Bissonnette vont montrer aux gens de Baptiste comment le hockey se jouait durant les années 50 lors du Carnaval d'hiver. Page 16.

ET D'AUTRES FESTIVALERIES...

L'avenir est à l'analyse

Le journalisme canadien d'après Jeffrey Simpson



Lucien CHAPUT

A 40 ans, Jeffrey Simpson occupe, depuis janvier 1984, un poste prestigieux dans la presse canadienne.

Du mardi au samedi, il signe la chronique sur la politique canadienne pour le Globe and Mail, le seul journal canadien qui a une porté et un mandat national.

En plus, il participe, chaque dimanche soir, à l'émission Sunday Report au réseau anglais de Radio-Canada.

Journaliste au Globe and Mail depuis 1973, il a été chef du bureau d'Ottawa et correspondant à l'étranger à Londres. Il a également publié deux livres sur la politique canadienne: Discipline of Power en 1981 et Spoils of Power en 1988.

Né à New York en 1949 d'un père américain et d'une mère canadienne, sa famille s'est établie à Montréal lorsqu'il avait 9 ans et demi. Deux ans plus tard, la famille a démémagé à Toronto. Diplômé de l'université Queen's (Kingston en Ontario) et du London School of Economics (Angleterre), Jeffrey Simpson habite Ottawa et est un citoyen canadien.

Il est un peu frippé. Bien qu'il ait sans doute fait régulièrement la navette entre sa résidence à Ottawa et l'une des villes canadiennes où il est souvent invité comme conférencier, il cache difficilement sa fatigue. Sans tarder, il s'installe dans le bureau qu'on lui a trouvé pour l'occasion.

Il a soif. Il vient de terminer sa conférence devant les étudiants du Red River Community College, la seule école au Manitoba qui offre un semblant de cours en journalisme. Le lendemain, il doit adresser la parole aux étudiants de l'Université du Manitoba.

On lui propose un Diet Pepsi qu'il accepte. Il allume une cigarette (Du Maurier, régulier) et l'interview, qui se déroule uniquement en français, commence.

■ La légitimité du journaliste

«Le seul lien qui compte, c'est le lien qui existe entre le journal et ses lecteurs, entre le chroniqueur et ses lecteurs. Comme chroniqueur, j'essaie d'expliquer les choses comme je les vois, avec une certaine honnêteté intellectuelle».

«Si mes lecteurs croient que je le fais, ils vont continuer à me lire. Si les lecteurs décident que je ne le fais pas, ils ne me liront plus. Et c'est la fin de mon utilité comme journaliste. C'est ce lien solennel que j'ai avec mes lecteurs qui me donne ma légitimité».

■ Le métier de journaliste

Le journalisme n'a jamais atteint au Canada le niveau de prestige qu'il a aux États-Unis et en Europe parce que l'élite canadienne a toujours été éparpillée géographiquement et divisée sur des questions de langue».

«Au Canada, par le passé, il était impossible de regrouper ces gens. Aux États-Unis, il y avait une forte concentration de population entre Boston et Washington, par exemple. Cette situation leur a permis de trouver le lectorat nécessaire pour attirer au journalisme des personnes de qualité».

«Le développement des communications par satellites a apporté des changements dans ce domaine. Ça a permis au Globe and Mail d'établir une clientèle à l'échelle du pays et a permis d'améliorer la qualité de la couverture journalistique».

■ L'évolution des quotidiens

«Il y a eu une évolution importante dans la structure de la presse écrite au Canada anglais et au Canada français. Il y a plusieurs décennies, dans la plupart des villes canadiennes, il y avait au moins deux grands quotidiens de qualité moyenne identifiés à un parti politique».

«Pendant toutes ces décennies, il n'y a pas eu de journal national. Le transport et les communications ne le permettaient pas. Donc dans toutes les grandes villes, il y avait deux quotidiens qui cherchaient un plus grand tirage local. Le résultat: il n'y avait ni d'aussi bons, ni d'aussi mauvais journaux qu'en Europe et aux États-Unis».



photo: Lucien Chaput

Jeffrey Simpson, chroniqueur politique du Globe and Mail, le quotidien qui coûte 50 cents par jour. Au sujet des rumeurs qui voulaient qu'il soit le prochain rédacteur en chef du seul quotidien national au Canada (un poste confié à William Thorsell il y a quinze jours), il explique pourquoi le poste ne l'intéressait pas:

«J'ai été chanceux. Je me suis toujours dit: je veux être journaliste. Le journaliste, pour moi, c'est un type qui s'exprime, qui voyage, qui cherche à expliquer des choses. Le défi du journalisme se trouve là et non pas dans la gestion des personnes. Le rédacteur en chef du Globe and Mail, c'est une personne qui dirige des personnes. Je ne me voyais pas passer dix heures par jour en réunions».

«A l'heure actuelle, on a vu la mort de beaucoup de journaux à moyen tirage, comme le Winnipeg Tribune, par exemple. Alors le marché dans bien des grandes villes est partagé entre un journal de moyenne qualité et un tabloïd. Et le Globe and Mail a pu se présenter comme le quotidien national».

«Il y a une nouvelle hiérarchie dans la presse écrite qui se profile. Nos pires journaux s'approchent des pires journaux publiés aux États-Unis et en Europe. Et nos meilleurs journaux s'approchent de ce qu'il y a de meilleur aux États et en Europe».

■ Les quotidiens de l'avenir

«Les quotidiens vont sûrement survivre parce qu'ils représentent la mémoire écrite de ce qui s'est passé. Une fois que la radio et la télévision ont diffusé les informations, ces informations n'existent plus».

«Dans la nouvelle structure, les journaux chercheront des lectorats de plus en plus précis. On l'a déjà vu au niveau de la publication des revues spécialisées. Dans l'avenir, les journaux devront continuer à développer le métier d'analyse. Les journaux devront faire face à la télévision et la radio en offrant des analyses. C'est dans cette direction que le Globe and Mail se dirige».

VITE LU VITE SU

Province

Le Canadarm exposé au Children's Museum

Une copie exacte du télémanipulateur spatial conçu et fabriqué au Canada est exposé jusqu'au 28 février au Children's Museum.

C'est un des nombreux objets présentés aux enfants de 2 à 13 ans pendant les fins de semaine. A noter également : un studio de télévision, un élévateur à grain et des miroirs en folie.

Les enfants pourront également se lancer dans l'abstrait en créant des diapositives psychédéliques à partir d'objets d'usage courant.

Le Children's Museum est ouvert de mardi à samedi ; de 9h30 à 17h00 et le dimanche de 11h00 à 17h00.

Il faut que ça cesse

C'est bien sûr toujours un exercice périlleux de faire l'exégèse de la pensée du Premier ministre du Canada quand il décide de remanier son cabinet. Surtout quand on n'est n'est pas dans le cercle des initiés..

Alors il faut bien se fier aux apparences et prendre pour argent comptant les décisions de Brian Mulroney. En ce qui concerne les préoccupations des francophones qui vivent dans les provinces majoritairement anglophones, les apparences sont plutôt bonnes.

Il faut souligner notamment le retour de Marcel Masse aux Communications et la promotion du seul député francophone conservateur de l'extérieur du Québec, l'Acadien Bernard Valcourt, qui accède au très important Comité des priorités et de la planification comme ministre des Consommateurs et des Sociétés *(l'ex-Consommation et Corporation).*

Surtout, il faut remarquer la nomination de Gerry Weiner, qui rajoute les responsabilités de Secrétaire d'État à ses fonctions de ministre d'Etat au Multiculturalisme et à la Citoyenneté. Cet anglophone bilingue québécois est certainement sur la même longueur d'onde que le Premier ministre du Canada en ce qui a trait au respect des droits des minorités de langues officielles.

De fait, il aurait été inconcevable que Brian Mulroney maintienne son ami Lucien Bouchard au Secrétariat d'État. On se souvient que l'ex-ambassadeur du Canada à Paris s'est récemment distingué en appuyant publiquement la décision de Robert Bourassa d'invoquer la clause dérogatoire pour limiter le droit des Anglo-Québécois d'afficher en français et en anglais.

ÉDITORIAL

Ce qui est encore plus inconcevable, c'est que la Fédération des francophones hors Québec *(FFHQ)* a mal réagi au départ de Lucien Bouchard pour les verts pâturages de l'Environnement. Le correspondant parlementaire de l'Association de la presse francophone rapporte:

«La Fédération des francophones hors Québec aurait préféré qu'il n'y ait aucun changement au poste de Secrétaire d'État. La FFHQ n'est toutefois pas surprise par le choix d'un anglophone, à cause de la tradition d'alternance qui existe au sein du ministère».

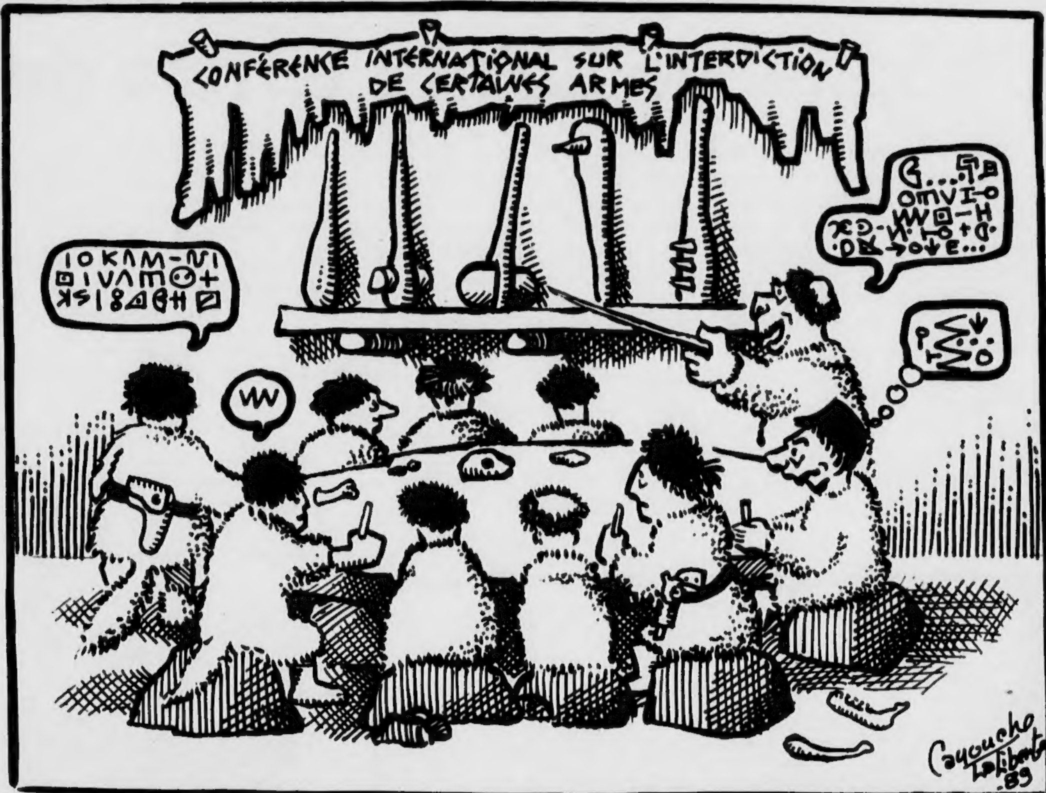
«La FFHQ va demander une rencontre avec le nouveau Secrétaire d'État dans les semaines à venir, question de mieux connaître son ouverture envers la francophonie. "On verra l'ouverture qu'il démontrera", s'est contenté de dire le président de la FFHQ, Aurèle Thériault».

Cette attitude à l'endroit du nouveau Secrétaire d'État est parfaitement inacceptable. Gerry Weiner est sans doute déjà soupçonné d'être en faveur des droits des Anglo-Québécois, la minorité dont il est issu. Le corrolaire étant probablemenent qu'il ne peut donc être un allié sûr pour les francophones!

Il serait vain de spéculer sur les motivations de la Fédération des francophones hors Québec. Une chose demeure cependant: les minoritaires francophones doivent d'abord défendre les droits de tous les minoritaires. N'en déplaise aux Québécois qui s'efforcent depuis quelques semaines de démontrer une fois de plus qu'une francophonie hors des murs québécois est impensable. Et qu'une minorité anglophone au Québec n'est pas une vraie minorité parce qu'elle n'a pas assez souffert par le passé.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



LETTRE

En souvenir

L'autre jour, on m'annonçait le décès de Cécilia Jordens, en religion, Sr Marie des Séraphins, des filles de Notre-Dame-des-Missions. Elle est devenue religieuse le 9 mai 1906. On songeait à souligner son centenaire.

Dans mes souvenirs d'enfance, je la revois, dans la vieille école de Saint-Eustache, très ferme et si douce, sous son voile noir, me faisant la classe en quatrième année. Professeure émérite de plusieurs années d'expérience déjà, elle faisait preuve de tact et de zèle dans le professorat.

Quelle femme de devoir et de bonne éducation! Si ses classes ont été remarquable, que dire des examens solennels de français de l'Association des Canadiens français du Manitoba, rédigés le deuxième samedi de mai dans les écoles? Chaque années, les résultats étaient publiés dans La Liberté à la fin de juin et une distribution de prix proclamée en l'église paroissiale couronnait ces compositions.

Mais comment devant cette vie exemplaire ne point songer à toutes celles qui, comme elle, avant et après elle, ont donné le meilleure d'elles-mêmes? Ces religieuses, rappelées auprès du Père, pour la plupart, je les revois passer devant moi.

Que sait le public de ces éducatrices? Rien ou presque. Oh! elles n'étaient pas avides de louanges, ces enseignantes. Leur ambition était plus haute et elles ont cherché leur récompense ailleurs. Leur oeuvre a été grande et on ne peut trop les en féliciter.

Chapeau bas! Elles ont passé sur la terre en nous laissant comme exemple l'efficacité de leur enseignement. Qu'elles nous aident maintenant à poursuivre notre chemin en veillant sur nous.

J'offre aux religieuses de Notre-Dame-des-Missions mes voeux de sympathie et je joins ma prière à la leur.

Un de leurs anciens élèves parmi tant d'autres.

Léon Ménard
Montréal
le 20 janvier 1989

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477

Le Manitoba de *A* à *Z*



photo: Philippe Descamps

En bon pédagogue, le nouveau président des Commissaires d'écoles franco-manitobains a l'intention d'expliquer le rôle de son association. Page 5.

L'hôpital de Saint-Pierre a de jolis problèmes

«Une de nos préoccupations pressantes est de nous attaquer à la diminution graduelle de l'utilisation des services de l'hôpital», a déclaré Luc Catellier, le président du Centre Médico-Social De Salaberry à la réunion annuelle le 24 janvier.(1)

Présentement, le taux d'occupation de l'hôpital tourne autour de 60%. En bonne partie parce qu'un nombre important de personnes du district vont chercher leurs soins médicaux ailleurs.

Des chiffres: entre avril 87 et mars 88, 192 résidants de Saint-Pierre-Jolys ont été hospitalisés, mais seulement 125 (65%) sont allés au Centre Médico-Social. Et moins de la moitié des 387 personnes hospitalisées dans la municipalité De Salaberry ont séjourné à l'hôpital local: 188.(2)

Les raisons sont certes multiples. Mais clairement la vétusté de l'hôpital de 19 lits y est pour quelque chose. Son administrateur, André Rémillard, précise qu'il faut régulièrement faire appel à un plombier, que le chauffage est insuffisant par grand froid et que le toit n'est pas en bon état.

«L'image publique de l'hôpital souffre à cause de l'âge du bâtiment», doit conclure André Rémillard.

La solution préconisée par les responsables de l'hôpital: un nouvel édifice de 19 lits. Une décision qui revient ultimement au ministre de la Santé, Don Orchard, suite aux recommandations du Health Advisory Network.

Si le ministre dit non à un nouvel hôpital, des rénovations s'imposeront. «Et ça coûtera peut-être plus cher qu'un nouveau bâtiment», suggère André Rémillard.



photo: Bernard Bocquel

André Rémillard. Le responsable de l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys cherche un chirurgien.

Un autre médecin

En attendant le verdict du gouvernement, André Rémillard cherche à augmenter les services médicaux disponibles en attirant un autre médecin, si possible un chirurgien.

Financièrement, l'hôpital se porte bien. Pour l'exercice financier 87-88, un surplus de 11 175$ a été enregistré *(budget total: 998 463$)*. Et son administrateur prévoit de terminer l'année 88-89 dans le noir.

Le Centre Médico-Social comprend aussi le Repos Jolys, un foyer à soins intensifs *(Personal Care Home)*, qui n'a aucun problème de taux d'occupation. Sur un budget total de 558 130$ pour 87-88, le Repos Jolys a enregistré un surplus de 19 069$.

Bernard BOCQUEL

(1) Précisons qu'aucune personne du grand public ne s'est déplacée pour l'assemblée annuelle. Il faut dire que la participation est traditionnellement très faible.

(2) Le Centre Médico-Social De Salaberry dessert essentiellement le village de Saint-Pierre-Jolys (937 résidants), la municipalité rurale De Salaberry (2 697 résidants),la municipalité rurale de Franklin (1 928 résidants), la municipalité rurale de Hanover (8 288 résidants),le village de Niverville (1 444 résidants).

Le conseil d'administration est formé de 7 personnes. Deux sont nommées par le village de Saint-Pierre-Jolys: Gérald Fontaine et Claudette Closson; cinq par la municipalité De Salaberry: Luc Catellier (président), Gabriel Catellier (vice-président), Denis Fillion, Alice Alarie et Léo Préfontaine.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Monastère: décision remise

Le Comité communautaire Saint-Boniface-Saint-Vital a entendu les arguments pour et contre la transformation du monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang en refuge pour femmes violentées.

Les conseillers ont décidé de reporter leur décision à la réunion du 21 février. Une majorité des résidants du quartier semble s'opposer à la demande de la Union Gospel Mission de convertir le monastère de manière à pouvoir accueillir une quarantaine de personnes et une dizaine d'employés.

Pat Joyal revient

L'hommage de Patricia Joyal à Edith Piaf, qui s'est déroulé voilà une couple de semaines à guichets fermés au Centre culturel franco-manitobain, sera repris les 11 et 12 mars.

Les objectifs du nouveau président des CEFM

Guy Gagnon veut impliquer davantage tous les commissaires d'écoles

Unique candidat, Guy Gagnon a été élu, le 28 janvier, président de l'association des Commissaires d'écoles franco-manitobains. Il remplace à ce poste Guy Lacroix.

Pour son mandat d'un an, Guy Gagnon s'est fixé deux objectifs : impliquer davantage tous les membres de l'association, et débattre avec tous les intéressés des évolutions importantes de l'éducation.

Pour encourager l'implication de tous les membres dans l'association, le nouveau président a décidé qu'à deux reprises dans l'année, la réunion mensuelle se tienne en région. L'absence de 14 commissaires sur 30 pour la réunion annuelle montre que la tâche n'est pas mince.

Pour Guy Gagnon, «Il faut motiver les commissaires qui sont plus difficilement impliqués dans la francophonie parce qu'isolés dans un environnement anglophone».

Les débats sur l'évolution de l'éducation seront engagés avec les éducateurs franco-manitobains, la Fédération provinciale des comités de parents et le conseil provincial pour la jeunesse. Trois grands sujets devraient être abordés tout au long de l'année : les défis et changement du secondaire, l'école à distance par courrier électronique et le projet de division scolaire francophone homogène.

Fiers et ouverts

L'assemblée des CEFM a adopté une motion de soutien à la mise en place du réseau d'éducation francophone, appelé également projet de division scolaire homogène. Mais de nombreuses explications doivent encore être fournies. Les commissaires sont d'accord pour mettre en place une nouvelle structure pour éviter l'assimilation, mais nombre d'entre eux ont peur de perdre leur autonomie de décision avec la création d'un comité provincial.



photo: Philippe Descamps

Entre le nouveau directeur Raymond Bisson (à gauche) et l'ancien président Guy Lacroix (à droite): les nouveaux élus du CEFM: Claudette Savard (vice-présidente), Louis Roy (secrétaire-trésorier) et Guy Gagnon, le nouveau président.

Guy Gagnon définit son rôle comme avant tout un travail de relations publiques : «Ma mission est de sensibiliser chacun à la préservation de notre culture. Nous devons pouvoir être fiers de notre culture et de notre langue tout en restant ouverts aux autres, et particulièrement à ceux qui viennent vers nous».

Professeur de langues à l'école Précieux-Sang, le nouveau président Guy Gagnon est né à Sainte-Agathe. Père de deux garçons, il est commissaire d'écoles du quartier de Sainte-Agathe dans la division scolaire de La Rouge depuis deux ans. L'an passé,il exerçait la vice-présidence de l'association.

Pour 1989, Claudette Savard a été élue vice-présidente et Louis Roy, secrétaire-trésorier. Les responsables administratifs ont également changé. Gilbert Sabourin est remplacé par Raymond Bisson au poste de directeur général. Christiane Méthot remplace Diane Dorge à celui de secrétaire.

Philippe DESCAMPS

VITE LU VITE SU

Saint-Vital

Étude pour la création de classes bilingues anglais-allemand

La commission scolaire de Saint-Vital a demandé une étude sur l'opportunité de créer des classes avec un enseignement à 50% en anglais et à 50% en allemand.

L'administration de la division scolaire est chargée de la préparation du dossier. Elle doit remettre son rapport fin février pour qu'une décision puisse être prise par la commission début mars.

L'étude d'un tel projet fait suite à la demande de parents. Si un minimum de 24 familles volontaires est trouvé, la première classe maternelle bilingue de Saint-Vital pourra ouvrir en septembre 1989. Les autres créations suivront la demande.

L'enseignement en allemand concernerait les cours de mathématiques, de sciences humaines, d'allemand et éventuellement de musique, dessin ou éducation physique. L'enseignement en anglais concernerait les autres matières.

Avant de rechercher un lieu d'implantation, la commission scolaire attend d'avoir pris sa décision. Des classes bilingues anglais-allemand fonctionnent déjà dans les divisions scolaires de River-East et de Hanover. En outre, certaines écoles privées dispensent de telles formations.

PH.D.

La partie jeunesse de l'émission HEBDO rencontre des obstacles

Pas toujours facile d'amener les jeunes devant la caméra



Claudine ZAMPRELLI

Tous les mercredis, l'émission HEBDO, diffusée sur les ondes de CBWFT, se fait un devoir de passer les opinions et les préoccupations des étudiants du secondaire via le segment Vers l'an 2000.

La personne responsable de Vers l'an 2000 est Joanne Lussier-Demers, l'assistante à la réalisation de l'émission HEBDO.

«Ma première responsabilité est de contacter les écoles qui pourraient et qui voudraient participer. Ensuite, quand je reçois leur texte, je le lis, je fais les corrections et les changements s'il y a lieu. Après, c'est de faire les arrangements de tournage avec l'école et de visionner le matériel en préparation du montage».

Le volet Vers l'an 2000 fait partie de la programmation d'HEBDO pour la deuxième année. «Durant la saison 87-88, on ne contactait que les écoles francophones du Manitoba. La différence avec la saison 88-89 est qu'on veut impliquer les jeunes d'expression française, ce qui veut dire qu'on a approché les écoles d'immersion aussi», souligne la responsable.

Toutefois pour avoir la participation des écoles, il y a quelques obstacles à surmonter: «Beaucoup de jeunes ne savent même pas que Vers l'an 2000 existe. Une des raisons étant que la télévision en français les attire moins».

Aussi, chaque école doit avoir un professeur responsable. En général, c'est le professeur de français et parfois c'est difficile d'avoir son approbation, comme le constate Joanne Lussier-Demers: «Ce projet exige un certain montant de temps *(périodes de discussions, de conception et de tournage)*, et le prof a un programme à suivre qui est déjà assez chargé».



photo: Claudine Zamprelli

Une des premières responsabilités de Joanne Lussier-Demers *(assistante à la réalisation de l'émission HEBDO)* est de susciter la participation au segment Vers l'an 2000 des écoles secondaires francophones et d'immersion du Manitoba.

Depuis le début de la saison 88-89, les écoles qui ont participé sont: l'Ecole Pointe-des-Chênes, le Collège Saint-Jean-Baptiste, le Collège Louis-Riel, l'Ecole Saint-Laurent, l'Ecole Saint-Joachim, l'Ecole Précieux-Sang, l'Ecole Churchill, le Collège Belliveau et l'Ecole Notre-Dame-de-Lourdes.

Comme avec chaque boulot, il y a des moments de frustration: «Je me retrouve parfois avec aucun texte sur mon bureau. J'aimerais bien que ça change et que les jeunes viennent me voir avec leur texte. Je suis ouverte à toutes les suggestions».

Les écoles rurales n'ont pas à avoir de crainte: «On se rend toujours à l'école pour le tournage du segment. On veut vraiment se décentraliser en essayant d'aller dans les communautés rurales».

Elle souligne qu'au début, les élèves ont une certaine appréhension devant la caméra. «Mais quand le produit final est dévoilé, les participants ont été sensibilisés au domaine des médias et sont fiers d'un travail bien accompli».

Comme Joanne Lussier-Demers souligne avec force: «Je suis toujours à la recherche de jeunes voulant passer leurs idées et leurs opinions aux téléspectateurs». C'est eux la relève de Vers l'an 2000.

VITE LU VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac

Subventions pour le toit de la patinoire

La municipalité rurale et le village de Sainte-Rose-du-Lac ont accordé chacun une subvention de 2000$ pour la réfection du toit de la patinoire.

Le toit de la patinoire a été revêtu d'une nouvelle couverture pour arrêter les fuites. Les travaux ont été terminés avant Noël, mais il manquait 4000 $ pour boucler le budget qui s'élève à 50 000$.

Ph.D.

VITE LU VITE SU

Winnipeg

Une série d'activités pro-vie

Le maire de Winnipeg, Bill Norrie, a proclamé la semaine du 5 au 11 février «Semaine du respect pour la vie». Le thème retenu: «La vie, c'est votre responsabilité, elle est entre vos mains».

Voici l'horaire des principaux événements:

• 5 février: portes ouvertes aux bureaux de la Ligue pour la vie; 579, rue Des Meurons, de 13h à 16h.

• 6 au 7 février: présentation des prix aux aînés et au premier né de la semaine.

• 8 février: présentation de deux films aux bureaux de la Ligue: Feel the Heartbeat (19h30) et Aching Heart (20h40).

• 9 février: veillées de prières dans différentes églises de Winnipeg (détails: 233-7283).

• 11 février: festival de films aux bureaux de la Ligue pour la vie. Silent Scream (13h); The Answer (13h45); Aching Heart (14h) et No Alibis (15h).

Pour d'autres renseignements: 233-7283.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s)

Les réflexions de Gérald Chartier après le congrès de Brandon

Les bleus n'ont pas la tâche plus facile

Pour le président des conservateurs de Saint-Boniface, l'élection de Grant Russell à l'exécutif du parti au récent congrès de Brandon n'est pas une bonne nouvelle.

La réaction de Gérald Chartier est compréhensible. Grant Russell est clairement identifié au mouvement anti-Manitoba bilingue du début des années 80. Or, depuis février 88, le président de l'association du parti progressiste-conservateur de Saint-Boniface tente de faire une percée chez les francophones.

«L'élection de Grant Russell ne va certainement pas nous aider à percer du côté francophone», résume Gérald Chartier. Cependant, il estime que «la possibilité d'attirer des francophones existe, alors que voilà 2 ou 3 ans, ce n'était pas vraiment le cas».

Gérald Chartier avance le raisonnement suivant: «Ça commence avec le leader du parti. Il doit être acceptable aux francophones. Avec Gary Filmon, je me sens confortable, ce qui n'était pas le cas avec son prédécesseur, Sterling Lyon. Gary Filmon, c'est un modéré, et pas juste sur les politiques linguistiques».

74 membres

«Ensuite, l'autre condition essentielle, c'est que les politiques du parti soient acceptables aux francophones. Je crois que c'est le cas. J'ai l'impression que les sentiments anti-francophones ont été marginalisés dans le parti, même s'il reste des éléments qui tiennent tête au progrès».

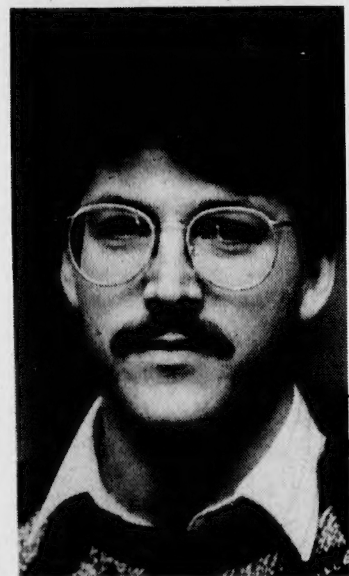


photo: Bernard Bocquel

Gérald Chartier, président des conservateurs du comté de Saint-Boniface. «Quand t'es au pouvoir, il n'y a pas de grosses chicanes. Et c'est le cabinet qui développe les politiques du gouvernement».

Ces conditions de base étant remplies, Gérald Chartier estime qu'il faut passer aux contacts directs. L'association de Saint-Boniface compte 74 membres, dont le tiers est francophone. «Ça serait bien de doubler ou tripler le membership».

Notons que Saint-Boniface aurait pu envoyer 10 délégués au congrès de Brandon. Il n'y en a eu que quatre, élus sans concurrence: Gérald Chartier, Renald Guay, Bob Newman et Guy Savoie *(ce dernier ne s'est pas rendu à Brandon en définitive).*

En qui a trait au congrès, Gérald Chartier note que le climat était à l'optimisme. «Il n'y a pas eu de chicanes, même sur la question de l'amendement constitutionnel» *(voir encadré).*

Quant à la possibilité d'une élection ce printemps, il remarque: «Le momentum est du côté du parti conservateur, mais le premier ministre a mis de l'eau froide sur l'idée. De fait, je serais surpris si un seul parti avait un seul comté vraiment prêt pour une élection».

Bernard BOCQUEL

La surprise de Me Baird

Me Vaughan Baird est l'un des plus ardents défenseurs de l'élection du chef du parti conservateur par tous les membres.

Pour que sa vision soit acceptée par le parti, il aurait fallu que les deux tiers des délégués votent en faveur de l'amendement constitutionnel lors du récent congrès de Brandon. 244 (58%) ont dit oui; 171 ont dit non. Il manquait 34 voix.

De quoi cependant encourager le champion du système «un membre, un vote». L'avocat qui avait défendu Roger Bilodeau souligne: «Ça reviendra sur le tapis, j'en suis certain. Car c'est plus démocratique. Tous les membres devraient pouvoir voter pour le chef. En plus, on évite qu'une petite clique contrôle l'élection du chef».

En ce qui concerne l'élection de l'anti-bilinguisme Grant Russell à l'exécutif du parti conservateur, Me Vaughan Baird dit qu'il a été «pris par surprise». Il a rappelé qu'à son avis «il y a deux langues officielles au Manitoba».

B.B.

Robert Trudel tient aux planchers

«Le théâtre, ça m'a valu beaucoup de souvenirs»

Après une absence de 10 ans de la scène théâtrale, Robert Trudel est de retour sur les planches du Cercle Molière, la compagnie de théâtre où il a fait ses premières dents théâtrales en 1947.

Nous avons profité de l'occasion pour rencontrer Robert Trudel et jaser du théâtre au Manitoba, de sa «carrière» comme comédien et de ce qui le motive à jouer dans la toute dernière pièce du Cercle Molière, «Guili-Guili».

«Ma première pièce, si on peut appeler ça une pièce, c'était en 1947. Le Cercle Molière montait des saynètes, entre autres, La poupée mécanique».

«A la fin 1947-48, Mme Boutal cherchait quelqu'un pour la pièce annuelle du Festival de théâtre dramatique. On est allé à Ottawa pour la présenter avec Léo Rémillard, Armand Laflèche, Pauline Simon et Louis Souchon».

«On a gagné la meilleure pièce, section française. Il y avait des troupes de chaque province du Canada. Pour le Québec, il y avait des comédiens comme Jean Duceppe, Jean Coutu, Georges Groulx qui sont aujourd'hui très connus. Ça nous donnait une idée du niveau du jeu. Ça nous encourageait».

Molière, toujours Molière

«D'année en année, avec l'aide de Pauline Boutal et Christiane LeGoff, je me suis intéressé de plus en plus au théâtre. Pauline Boutal avait le don de me donner des rôles qui m'allaient bien.»

«En 1956-57, j'ai décroché une bourse pour étudier les arts dramatiques à Paris. J'ai fait mon année. Mais je n'avais aucune illusion de faire du théâtre professionnel. J'avais mes racines à Saint-Boniface».

«J'ai suivi des exemples excellents comme Armand Laflèche, Léo Rémillard, Gilles Guyot. Je les observais, comment ils campaient un rôle. On a eu beaucoup de plaisirs ensemble, en tournées, en répétitions».

«Si j'étais un jeune débutant, j'insisterais sur du Molière. Les pièces de Molière sont tellement bien construites. Les textes laissent savoir aux comédiens comment l'interpréter. Les mots, les phrases aident le comédien à asseoir le personnage».

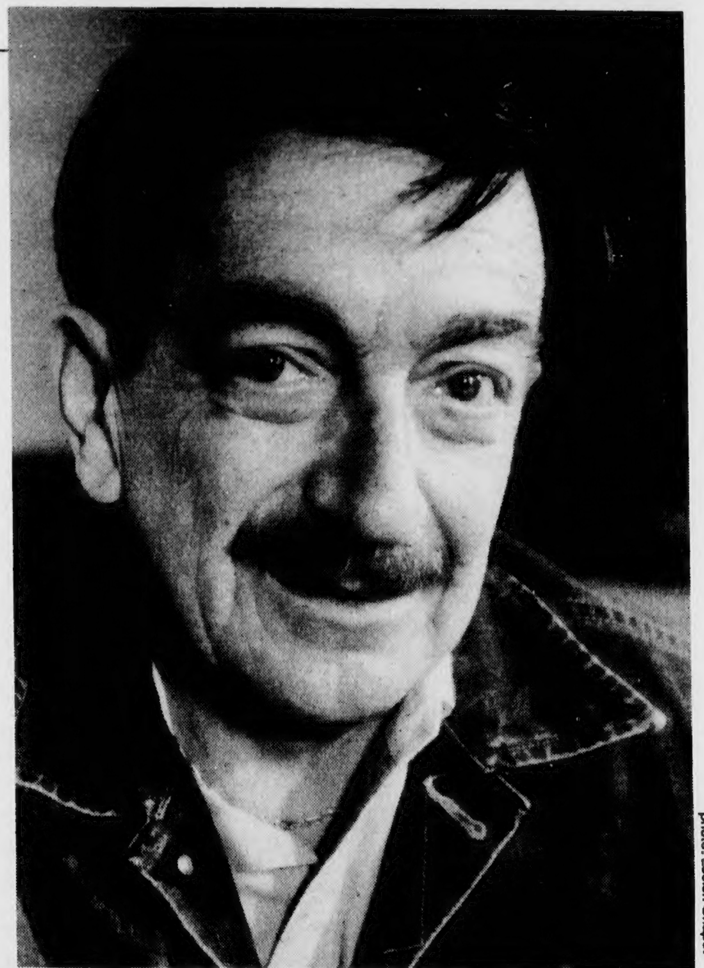
«Si le texte n'est pas là, je ne peux pas jouer. Il n'y a pas de doute que si c'était mon gagne-pain, je serais peut-être moins sélectif! C'est la beauté d'être comédien bénévole».

«Je jouais au Cercle Molière parce que ça m'aidait à garder mon français. Je venais de Norwood, un quartier anglais. A l'école de droit, ça ne parlait qu'en anglais. Le Cercle Molière, c'était une bonne discipline pour moi. Quand j'étais petit, souvent on me traitait de Canadien français manqué!»

«Maintenant que je suis à la retraite, j'ai plus de temps pour moi-même. A chaque année, on me demandait de jouer. Mais c'est exigeant. Un comédien, il faut qu'il se donne corps et âme. Vous voyez, on répète sept jours par semaine. Et il y a toujours des choses à faire à la maison.»

«J'ai quand même besoin de ça. Vu que je suis maintenant retraité, ça me tient occupé l'hiver. J'ai toujours aimé jouer une comédie, entendre les gens rire. Ça fait du bien rire, surtout aujourd'hui lorsqu'on est constamment stressé».

Propos recueillis par Lucien CHAPUT


photo: Lucien Chaput

Robert Trudel au Cercle Molière du 3 au 11 février. «Le théâtre, ça m'a valu beaucoup de souvenirs, beaucoup d'amis. Et on ne paye pas d'impôts sur ça! Et c'est quelque chose qu'on ne peut pas t'enlever».

«Tête-à-tête» les 2 et 3 février au Centre culturel

En sortant du petit écran: la chanson

Pour deux soirs, Suzanne Kennelly a décidé de sortir de sa petite boîte rectangulaire, celle dans laquelle elle nous donne la météo tous les soirs. Avec son comparse Gérald Paquin, lui aussi de Radio-Canada, elle présente un spectacle de chansons au foyer du CCFM.

Au programme : Bécaud, Aznavour, Brel, Vigneault, Jean-Pierre Ferland et Sylvain Lelièvre. Suzanne Kennelly et Gérald Paquin alterneront sur la scène. Ils seront accompagnés du bassiste Albert Kelsch et de 2 musiciens aux claviers : Claude Mousseau et Robert André.

Madame Météo la semaine, Madame Culture le mercredi pour l'émission Hebdo, Madame Nouvelles le dimanche, mais qui est donc Suzanne Kennelly ?

Concours

«J'ai commencé par la chanson. Lorsque j'habitais Québec je faisais du chant en chorale. Mais je n'aurais jamais osé me lancer seule. Puis, ayant déménagé à Vancouver, j'ai accepté de participer à un concours»...et elle a gagné.

Avant de rentrer dans la petite boîte pour nous parler de cumulus et d'indice de refroidissement, Suzanne Kennelly a arpenté un temps les planches. Aujourd'hui le passage inverse est délicat : «Ce n'est pas parce que l'on peut parler chaque soir devant plusieurs milliers de téléspectateurs, que l'on peut s'improviser chanteur. C'est terrorisant d'être en contact direct avec le public».

Gérald Paquin n'en est pas, non plus, à ses débuts dans la chanson. Avant de travailler à Radio-Canada comme publicitaire, il s'est fait connaître avec son compère Ziz.

Jam

Pour ces deux soirées, Gérald Paquin n'affiche pas de grandes ambitions, mais un grand enthousiasme : «Notre idée, c'est d'avoir du fun en faisant la musique que l'on aime, les chansons que l'on joue parfois entre copains. Si je vois Ziz ou d'autres copains dans la salle, ils viendront sur la scène pour un jam».

«Je me sens un peu comme la fille adoptive des Franco-Manitobains. Il m'ont si bien accueilli que je voudrais leur faire plaisir», ajoute Suzanne Kennelly.

Est-elle prête pour autant à abandonner le petit écran pour revenir à son premier amour ? «Non, je suis parfaitement heureuse dans mon travail. Il y a toujours un côté spectacle qui satisfait pleinement mes besoins d'artiste. Je côtoie beaucoup de musiciens, et je vois qu'il est vraiment difficile de vivre du spectacle».

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Suzanne Kennelly et Gérald Paquin: un retour à la chanson.

Le 20e Festival du Voyageur du 10 au 19

Tout le monde fait partie de la Fête



photo: Hubert Pantel

La marche des retrouvailles, une partie intégrante du Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et du Festival du Voyageur. Faire sortir les gens de leur maison vendredi 10 février...

De 150 000 à 200 000 personnes *(de 80 à 100 000 personnes l'an dernier)* sont attendues au 20e Festival du Voyageur pour fêter 20 ans d'bon temps. Voici quelques nouveautés qu'elles pourront découvrir du 10 au 19 février.

Il y a des changements importants cette année par rapport aux 19 autres Festivals du Voyageur, souligne Louis Paquin lorsqu'on lui demande de parler des nouveautés.

«Le Parc du Voyageur a été tout refait avec une programmation approfondie pour les jeunes, les adolescents et la famille», décrit celui qui est à sa troisième année à la direction de la plus grande fête d'hiver de l'Ouest canadien.

«Le Parc du Voyageur, c'est le coeur de l'aspect familiale du Festival. Par le passé, le Festival était plutôt vu comme un événement pour les adultes. Depuis quelques années, on pousse pour que la famille soit incluse. Il avait beaucoup d'activités qui semblaient négliger les adolescents. Cette année, on veut les inclure dans la fête».

Une autre nouveauté importante, poursuit Louis Paquin, c'est «l'intégration du volet autochtone au Festival du Voyageur. A l'époque du voyageur, les relations entre les francophones et les autochtones étaient très positives. Et ça fait partie du thème du Festival».

Les spectacles et les expositions mettant en valeur la contribution des autochtones se dérouleront principalement au Parc historique national de La Fourche, sur la rive ouest de la rivière Rouge.

«C'est vrai que cela va permettre au Festival du Voyageur d'élargir ses cadres, d'être plus présent l'autre côté de la rivière», concède Louis Paquin. «Mais pour nous, c'était surtout une façon d'être conséquent avec notre thème, la raison d'être du Festival».

Enfin, le 20e Festival du Voyageur reprend une page de son passé en mettant, plus que jamais, l'accent sur l'utilisation de la rivière Rouge. «Depuis les cinq dernières fins de semaine, on travaille avec l'Association Riverborne en offrant des activités en plein air sur la rivière Rouge».

«Durant le Festival, il y aura des courses de chevaux en sulky, du ski de fond. On veut ramener cet aspect de l'utilisation de la rivière au Festival du Voyageur. On veut que le Festival du Voyageur soit plus visuel».

Lucien CHAPUT

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Au menu du Foyer du CCFM

Les Mârdis Jazz du Centre culturel franco-manitobain font fureur. L'ensemble El Sonido a attiré la grosse foule au Foyer mardi 31 janvier.

Mardi 7 février, ce sera au tour de Normand Ferraris, le percussionniste du groupe El Sonido, de se présenter en solo.

Les 9 et 10 février, les artistes invités au Foyer sont l'orchestre de jazz du Collège Louis-Riel.

Notons aussi que la chorale Partage de Bonheur donnera un spectacle au Centre culturel franco-manotobain samedi 11 et dimanche 12 février à 14h30. Jacques Lussier sera en spectacle les 11 et 12 février de 21h30 à 0h45; Nouveau Station Wagon du 13 au 18 février de 21h30 à 0h45.

Pour d'autres détail: 233-8972

Des oeufs pour les personnes au régime

Après la saison des Fêtes, il est presque de tradition de se mettre au régime!

Les oeufs sont particulièrement indiqués pour un régime amaigrissa nt. Avec seulement 80 calories, un gros oeuf est aussi une excellente source de protéines. Deux gros oeufs peuvent non seulement remplacer une portion de 2-3 oz (60-90 g) de viande, poisson ou volaille, mais fournissent également les vitamines, sels minéraux et acides gras essentiels nécessaires à l'organismes.

Croquettes de fruits de mer à l'orientale

4 oeufs
½ c. à thé (2 mL) de sel
¼ c. à thé (1 mL) de gingembre moulu
1 tasse (250 mL) de crabe, crevettes ou autres fruits de mer, hachés menu
2 oignons vert, hachés menu
1 tige de célerie, finement tranchée
2 tasses (500 mL) de germes de haricots frais, hachés menu
1 c. à soupe (15 mL) de beurre ou d'huile végétale

Sauce:

¼ tasse (50 mL) de sauce soja
1 c. à soupe (15 mL) de jus de citron

Dans un bol, battre ensemble les oeufs, le sel et le gingembre. Incorporer les fruits de mer, les oignons verts, le céleri et les germes de haricots.

Dans une poêle anti-adhésive de 9 pouces (23 cm), faire chauffer le beurre. Y déposer 2 tasse (50 mL) du mélange à base d'oeufs. Laisser cuire 2 minutes environ ou jusqu'à ce que le dessous soit légèrement raffermi et doré. Retourner et faire cuire jusqu'à ce que l'autre côté soit doré. Placer la croquette sur un plat chaud. Répétez jusqu'à épuisement du mélange.

Sauce: Dans un petit récipient, combiner la sauce soja et le jus de citron. En asperger légèrement les croquettes une fois servies.

Donne 4 portions – 4 à 5 croquettes chacune. 161 calories par portion.



Croquettes de fruits de mer à l'orientale – savoureuses et diététiques.

Oeufs pochés à la tomate

1 c. à soupe (15 mL) de beurre
1 oignon moyen, haché menu
½ gousse d'ail, hachée menu
1 boîte (7½ oz/213 mL) de sauce tomate
1 pincée de sel
1 pincée de baisilic déshydraté
1 pincée de poivre
2 oeufs
Pain entier grillé ou riz brun cuit

Dans un poêle anti-adhésive de 7 pouces (18 cm), faire chauffer le beurre à feu moyen. Y faire sauter l'oignon et l'ail 3 minutes environ ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Incorporer la sauce tomate, le sel, le basilic et le poivre. Porter à ébullition, baisser le feu et laisser mijoter 1 minute. Avec le dos d'une cuillère, former deux creux dans le mélange.

Casser un oeuf dans un ramequin et le faire glisser dans un des creux. Répéter l'opération avec le deuxième oeuf.

Couvrir et laisser mijoter de 3 à 4 minutes ou jusqu'à ce que les oeufs soient pris. Servir les oeufs et leur sauce sur du pain grillé ou du riz chaud.

Donne 2 portions de 253 calories chacune.

La pratique du droit en français au Manitoba

L'autorité impose sa langue

Parler français c'est essentiel. Parler français en famille et dans sa communauté c'est quelque chose. Mais s'adresser en français au tribunal ou aux autorités qui nous gouvernent est une toute différente histoire. Je m'explique.

Utiliser notre langue maternelle dans notre vie familiale, sociale et communautaire ne dépend principalement que de nous. C'est notre décision de parler français ou non. Par contre, lorsqu'on s'adresse aux autorités qui nous gouvernent, pour se faire comprendre et avoir accès aux services que l'on recherche, souvent le choix de la langue ne dépend pas de nous. Si le policier qui arrête l'automobiliste est anglophone, c'est normalement cette langue qui s'imposera. Si l'agent d'assistance sociale est anglophone et que la personne dans le besoin veut recevoir le plus tôt possible les prestations recherchées, c'est l'anglais qui dominera la conversation.

Dans nos échanges avec les agences et services gouvernementaux, c'est la langue choisie par l'autorité qui s'imposera. Le citoyen qui oserait revendiquer autrement le ferait avec l'anxiété qu'il s'ouvre à un double préjudice; celui du délai et celui des coûts supplémentaires. Illusion ou réalité, c'est la crainte du préjudice possible qui retient le francophone de réclamer d'être servi en français.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me Daniel MATHIEU

L'accès à la justice en français

Si au sein des services ordinaires la crainte du préjudice existe, elle l'est d'autant plus forte au sein du système judiciaire. Le judiciable, à la merci du tribunal, ne veut pas indisposer ce dernier dont sa liberté ou sa fortune dépend. Cette crainte, a-t-elle une place dans notre système judiciaire?

Il nous faudra retourner quelques années en arrière pour voir comment le bilinguisme judiciaire a débuté au Manitoba et où il en est rendu aujourd'hui. Nous regarderons plus précisément quel moyen s'est donné la communauté juridique pour faire progresser, dans la pratique du droit journalière, l'égalité des langues officielles dans les relations entre les judiciables et les tribunaux afin que justice soit faite.

Au début, il y avait l'article 23

Pour chacun d'entre nous, juristes et judiciables, le retour à la source des droits linguistiques relatifs au système judiciaire nous ramène à l'article 23 de *l'Acte du Manitoba de 1870*. Si une seule disposition législative devrait être citée dans le cadre de cette série d'articles, je me dois de choisir ce paragraphe qui se lit comme suit:

> **Article 23**. L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des Chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; *et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada*, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, *et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces langues*. Les actes de la législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues. (Les soulignés sont les miens).

Il a fallu attendre les causes célèbres du *Procureur général du Manitoba c. Forest* en 1979 et du *Procureur général du Manitoba c. Bilodeau* en 1985 pour que la Cour suprême du Canada explique clairement au gouvernement du Manitoba le sens de cet article: les judiciables du Manitoba.peuvent choisir de comparaître devant les tribunaux en utilisant la langue officielle de leur choix. Le droit était énoncé sans aucune nuance.

Droit et théorie

On peut avoir le droit d'aller sur la lune, mais sans les moyens d'y arriver, le droit n'est autre que théorie. Mais il s'agit d'une théorie absolument essentielle, parce qu'elle représente le point de départ. Un droit, quel qu'il soit, impose une certaine obligation d'agir. Le poids de cette obligation dépendra surtout d'un élément. qu'on peut appeler la sanction. Il s'agit de la pénalité imposée pour le non-respect du droit. Pour pouvoir imposer la pénalité, il faut qu'un moyen de surveillance et de contrôle soit prévu. Il en est ainsi pour le droit d'utiliser le français devant les tribunaux.

Pratique et réalité

Les francophones du Manitoba ont le droit, garanti par l'Acte constitutionnel du Manitoba, de comparaître en français devant les tribunaux. Si le droit était réalité cela reviendrait à dire que la poursuite procéderait en français, que la Cour siégerait en français, que le personnel judiciaire fonctionnerait en français et que l'accusé recevrait le jugement en français. Cela à chaque instance, c'est-à-dire de la première comparution au dernier recours en appel, et en plus, sans délai ni frais supplémentaires.

S'il s'agit là d'un portrait du bilinguisme judiciaire, cela ne représente hélas que de la théorie. Nous sommes encore loin de cette mise en application textuelle de l'article 23. Pourtant, une bonne partie du chemin est déjà faite, grâce, en grande partie, à la création d'organismes qui revendiquent sans relâche l'intégration du français au sein du système judiciaire depuis que la Cour suprême du Canada en ait défini la portée au début des années 1980.

À VENIR

Pour faire reconnaître et respecter nos droits, il faut prendre une position, la revendiquer et se regrouper pour que les pressions portent fruits.

Ainsi, les juristes du Manitoba ont su, au moment propice, se regrouper afin de faire front commun pour la promotion de la langue française dans la pratique du droit.

Nous verrons dans le prochain article comment les avocats francophones ont choisi d'agir afin d'identifier, de promouvoir et de revendiquer leurs intérêts communs et ceux de leurs clients francophones en rapport à cette question.

Terminologie juridique

JUGEMENT

On se sert du mot **jugement** pour désigner la décision prise par un magistrat statuant comme juge unique en première instance.

Une décision rendue par un jury est un **verdict**.

Une décision rendue par la Cour d'appel ou la Cour suprême du Canada est un **arrêt**.

Une décision rendue par un arbitre ou un tribunal d'arbitrage est une **sentence arbitrale**.

Décision est un terme générique qui peut être employé pour tous les tribunaux judiciaires et administratifs. C'est aussi par **décision** qu'on rend le terme anglais «ruling».

[Source: Module de base – La plaidoirie, AJEFO, 1984]

Nouvelles

Le 28 décembre 1988 marquait la création de L'ASSOCIATION DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DU MANITOBA (AJEFM).

L'Association a choisi de s'incorporer en corporation sans but lucratif et a retenu les deux mandats principaux, suivants:

1) Promouvoir l'intégration réelle de la langue française dans tous les aspects de la pratique du droit au Manitoba;

2) Promouvoir les droits linguistiques et la création des services en français dans le domaine judiciaire à l'intention du public franco-manitobain.

L'Association regroupera comme membres tout juriste, traducteur juridique, personnel de soutien juridique et autres personnes oeuvrant dans le domaine juridique qui adhèrent aux objectifs de l'AJEFM.



Laid-off brewery workers may find the shortage of good jobs leaves them out in left field with little more to do than this fellow. As good jobs are being lost, mostly low-paying ones are being created. File Photo

Un exploit

Ce n'est pas toujours facile d'illustrer un article. Des fois, il faut même s'adonner à des contorsions intellectuelles douteuses pour JUSTIFIER l'utilisation d'une photo.

Cette photo que le Sun a tirée la semaine dernière du fond de sa morgue représente une parfaite ...illustration du problème qui se pose occasionnellement à l'imagination sans borne des journalistes...

Le défi à relever en l'occurrence était de justifier l'utilisation d'une photo prise en été pour attirer l'attention des lecteurs-lectrices sur l'annonce, en plein hiver, de la fermeture, d'ici un an de la brasserie Molson à Winnipeg. Appréciez l'exploit!

Bien le bonjour de Lise et d'Henri

■ La chronique de la journaliste québécoise Lise Bissonnette dans le Globe and Mail chaque samedi mérite souvent le détour.



L'idée de la chronique n'est pas bête: donner l'occasion aux lecteurs anglophones de comprendre le Québec, expliqué par une journaliste québécoise de bonne réputation.

Et pour un francophone minoritaire, la chronique de Lise Bissonnette est un moyen d'analyser la façon dont les Québécois veulent être compris par le «reste du Canada».

C'est bien pour dire que les niveaux de lecture de la chronique de Lise Bissonnette sont suffisamment variés pour qu'on s'amuse fort souvent.

La semaine dernière, Lise Bissonnette s'est attaqué à la douloureuse affaire Orr. *(Le président d'Alliance Québec, traîné dans la boue par certains journaux québécois, qui insinuaient qu'il était peut-être l'incendiaire des bureaux d'Alliance Québec...).*

Une fois de plus, Lise Bissonnette s'efforce de justifier la paranoïa québécoise en mettant en doute les motifs qui poussent Alliance Québec à défendre les droits des francophones minoritaires. Ça, c'est la classique, n'insistons plus.

Mais ce qui semble vraiment fâcher Lise Bissonnette, c'est que les Anglo-Québécois aient le culot de se présenter comme des minoritaires attaqués dans leurs droits!

«It might be that Mr. Orr and Alliance Quebec supporters sincerely believe their situation ressembles that of an isolated and wronged minority. But it will remain a tough proposal for their French-speaking neighbors to accept, given their own vivid experience of minority status».

Résumons l'essence de la pensée québécoise, selon Lise Bissonnette: Les Anglo-Québécois ne nous ferons pas avaler qu'ils sont minoritaires parce qu'ils ont bien plus de services que les francophones «hors Québec». Ces francophones hors Québec qui constituent la preuve que le français est menacé au Canada si on se laisse faire.



Archives de La Liberté

Henri Bergeron trouve que c'est trop tard pour la francophonie manitobaine. Et il a décidé de le dire au Devoir de Montréal.

Après des articles pareils, on n'a pas besoin de s'étonner que 4 Canadiens sur 10 croient que les relations entre francophones et anglophones vont se détériorer durant les 5 prochaines années. *(Sondage Angus Reid à la mi-janvier).*

Mais au moins, Lise Bissonnette nous rappelle que l'on ne peut pas compter sur tous les Québécois pour développer un chemin clair et net pour la francophonie canadienne de demain. Rien que pour ce rappel, ça vaut la peine de lire sa chronique dans le Globe.

Des fois, ça vaut aussi la peine de lire les lettres au Devoir, le quotidien montréalais. Notre Henri Bergeron national a mal réagi à la décision Filmon de retirer l'accord du Lac Meech.

Le «Néo-Québécois, puisque né au Manitoba» s'offusque devant «l'opportunisme et l'hypocrisie» de Gary Filmon. Après quelques raccourcis historiques pour le moins schématiques, l'outré d'Outremont estime que «quelques assouplissements dans les lois manitobaines» sont arrivés «trop tard hélas!».

Dommage que Lise Bissonnette n'a pas cité Henri dans sa chronique. Un témoignage de Franco-Manitobain parti dans les années 50 pour échapper à l'assimilation, ça impressionne tellement! Sa chronique aurait gagné en qualité technique.

Bernard BOCQUEL

Ouverture en soirée et guides dans chaque salle

Le musée miroir

«Le musée doit être le miroir du passé pour les francophones d'ici. Mais il doit être également une fenêtre pour les autres visiteurs». Philippe Mailhot résume ainsi les objectifs qu'il s'est fixé comme conservateur du musée de Saint-Boniface.

Plus qu'une page d'histoire, chaque pièce est un témoignage sur la vie quotidienne des Manitobains, des premières colonies à la dernière guerre : «Les enfants apprennent qu'il était possible de vivre avant l'invention de l'électricité et de la télévision», raconte Philippe Mailhot.

«Il y a encore vingt ou trente ans, nous n'avions pas besoin d'un musée. Chacun avait un parent ou un grand parent qui pouvait montrer des objets du passé et expliquer la vie d'autrefois. Aujourd'hui on en a besoin pour expliquer beaucoup de choses banales avant».

Les enfants ont leurs pièces et leurs objets comme «le piège à souris». Grâce à un système ingénieux, il permettait de tuer plusieurs souris à la suite en les noyant : «Certains étudiants reviennent 5 ou 6 ans après et ils demandent à voir le piège à souris», indique Philippe Mailhot.

Certains objets témoignent des étapes fascinantes du progrès. Ainsi, on peut être surpris de trouver certaines machines dont on aurait pas soupçonné l'âge. C'est le cas pour un appareil à peler les pommes des années 1920 ou encore d'une machine à faire la crème glacée qui date de la fin du siècle dernier.

Depuis son ouverture en 1967, le musée a progressivement occupé toutes les salles de l'ancien couvent des Soeurs Grises. Depuis quelques années elles servent toutes, d'ici deux ou trois ans certaines pièces vont connaître d'importants changements pour susciter un nouvel atrait. Mais la priorité doit être donnée aux bâtiments qui ont besoin d'être rénovés.

Ph.D.



photo: Philippe Descamps

Le conservateur du musée, Philippe Mailhot, est un spécialiste du Manitoba et des Métis. Sa thèse de doctorat en histoire a porté sur l'abbé Ritchot.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct. 233-6659
Sec.: 233-6674

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134

Offrant des services professionnels en:
- Vérification
- Comptabilité
- Fiscalité
- Informatique
- Conseils en administration
- Planification financière personnelle
- Ressources humaines

Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
- traitement de textes
- dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
- rapports financiers

470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

La Liberté **graphiq**
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
- ferme • résidence • chalet • lots vacants • loisirs • chasse • tous genres de commerce, etc...

À LOUER

Maison de 2 chambres à coucher à Saint-Pierre-Jolys. Disponible immédiatement. Pour plus d'information, composez le 326-1341 (Steinbach) ou le 452-6118 (Winnipeg).

AURÈLE DUPUIS
agent d'immeubles avec
SHERLOCK HOMES
realtor
(204) 237-8878
118, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T2

VICKAR Community CHEV OLDS LTD.
Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

ASSUREURS

Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers

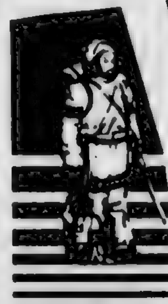


SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains



Voyageur
AUTO LEASING & RENTAL
Vente de voitures neuves ou usagées
Réparations de tous genres
Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée
Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière

Le boulevard Provencher poursuit sa revitalisation

Un boucher, ça fait plus que couper de la viande



photo: Lucien Chaput

Ouverte depuis la semaine dernière, La Charcuterie Le Boulevard c'est, de gauche à droite: Joanne Grossman, Michelle Smith (propriétaire), Marcel Desrosiers (le boucher) et Jean-Pierre Dubé (propriétaire). «Nous ne sommes pas plus cher que Safeway».

Si vous aimez discuter viande avec votre boucher, vous serez servis à la toute nouvelle boucherie-charcuterie du boulevard Provencher.

«On vise la qualité et le service», résume Jean-Pierre Dubé, co-propriétaire, avec Michelle Smith, de la Charcuterie Le Boulevard.

«La clé de la réussite, c'est donc notre boucher, Marcel Desrosiers. Non seulement c'est un spécialiste en vieillissement des viandes, mais en plus il aime préparer des commandes un peu spéciales, comme un carré d'agneau par exemple».

La boucherie-charcuterie du boulevard Provencher offre toutes les viandes possibles et à peu près imaginables: boeuf, veau, porc, chèvre, lapin, poulet, agneau, sans oublier des saucisses, du fromage et du pain *(préparé par la boulangerie Le Croissant).*

Jean-Pierre Dubé précise: «On aura les mêmes viandes que tout le monde, avec en plus un contrôle direct sur la qualité. Le veau est produit par Léo Gagnon de La Broquerie, l'agneau par Medo-Lamb de Dufresne, la chèvre par Oak Point Dairies d'Ile-des-Chênes».

Une des forces de Jean-Pierre Dubé est de pouvoir acheter autant que possible directement chez le producteur, sans passer par un grossiste. En fait, c'est lui le grossiste. Une profession qu'il exerce depuis une couple d'années.

«Tout a commencé à Lorette il y a quatre ans et demi quand nous avons acheté 4 agneaux pour manger le gazon. Le deuxième jour on a compris qu'il fallait construire une clôture pour éviter de récupérer les animaux chez le voisin. Et depuis ce moment-là on bâtit une business!».

«Ça c'est fait graduellement. J'ai vendu nos agneaux, puis j'en ai vendus pour d'autres: 500 en 1987; 700 en 1988, ainsi qu'une soixantaine de chèvres. La moitié des agneaux à des restaurants, l'autre moitié à des détaillants».

Mouton noir

L'ouverture d'une boucherie-charcuterie est en quelque sorte l'aboutissement logique du Mouton Noir, l'entreprise de Jean-Pierre Dubé et Michelle Smith.

«La Charcuterie Le Boulevard donne une visibilité au Mouton Noir. J'ai maintenant une place pour préparer la viande et je me rapproche de mes clients, puisque nous habitons Lorette. Si j'ose dire, on est arrivé en ville!».

«Ça veut aussi dire qu'on ne joue plus. Quand on est simplement grossiste, il y a peu de risques. L'essentiel c'est d'établir sa crédibilité. Avec un commerce, les risques sont plus élevés, mais calculés».

«Ainsi, il y a une tendance qui se dessine: le consommateur apprécie le contact avec le boucher. Dutch Meat (rue Marion) a très bien vu notre initiative. Deux boucheries-charcuteries dans un même quartier, ça renforce tout le concept».(*)

Bernard BOCQUEL

(*) Heures d'ouverture: du mardi au samedi, de 9h à 18h (sauf le vendredi: de 9h à 21h).

«J'aime pas le jaune!»

D'abord, Jean-Pierre Dubé a vu rouge quand la Ville a dit non au jaune. Mais après mûres réflexions...

Il faut savoir que la Ville de Winnipeg a des règlements précis concernant la couleur des affiches selon les quartiers. Et pour le boulevard Provencher, les experts exigent l'élégance.

«Je voulais une affiche sur fond jaune, pour que ça se voit. On m'a expliqué qu'il n'y avait pas besoin d'écraser les gens, que la Provencher avait la vocation d'un secteur piétonnier».

«Finalement, je suis content de ne pas avoir de jaune, c'est trop criard. Notre image, ce n'est pas Kodak ou McDonald's. Nos couleurs sophistiquées reflètent plutôt le genre de la maison: une touche de style et beaucoup de qualité».

B.B.

VITE LU VITE SU

Province

Gary Filmon cherche des bénévoles

Le bureau du premier ministre du Manitoba est à la recherche de bénévoles. Pas pour les faire travailler mais pour les honorer!

Depuis 1987, cinq bénévoles sont reconnus annuellement par le premier ministre du Manitoba pour leurs contributions à la vie manitobaine. Les récipiendaires sont choisis par un comité de juges indépendants à partir des noms soumis par le grand public. Cette année, vous avez jusqu'au 15 mars 1989 pour soumettre les noms des personnes que vous jugez être des candidats idéals pour le prix.

On peut se procurer un formulaire de nomination en écrivant au Ministère des Services de l'emploi et de la sécurité économique, 114, rue Garry Winnipeg, R3C 1G1 ou en téléphonant au 945-5395 (Winnipeg), 1-800-282-8069 (hors Winnipeg).

Les prix pour les cinq bénévoles méritants seront décernés en avril durant la semaine du bénévolat.

L.C.

Maurice Fillion est taxidermiste depuis 10 ans

Quand on empaille des animaux on finit par rencontrer bien du monde

«95% des bêtes sont protégées par la loi, mais beaucoup d'habitants ne savent pas ça. Il faut un permis pour faire empailler des animaux», souligne Maurice Fillion, taxidermiste à Saint-Jean-Baptiste.

«Sans un permis provincial, je ne peux pas toucher les bêtes», assure le natif de Saint-Jean-Baptiste. Maurice Fillion, 29 ans, a commencé à pratiquer la taxidermie en 1979.

«Je faisais beaucoup de chasse, et ça coûtait trop cher pour faire empailler mes animaux. Alors j'ai appris le métier. Je n'ai jamais pris de cours. J'ai appris par moi-même».

«J'ai commencé avec les oiseaux, et ils ne sont pas les plus faciles», se souvient Maurice Fillion. «Après, j'ai fait des chevreuils. Depuis ce temps-là, j'ai empaillé au moins une centaine de chevreuils. On en fait des animaux en 10 ans».

«Pour chaque bête il faut différents matériaux»

Maurice Fillion fête son 10e anniversaire en 1989. Il pense faire de la publicité pour une exposition dans son garage où il garde plusieurs animaux montés, et la plupart de son équipement.

«Ça prend beaucoup de matériel parce que pour chaque bête il en faut des différents. Je n'ai pas la qualité que je veux à Winnipeg alors je commande mon matériel de Calgary et de Régina».

En plus d'empailler des animaux, Maurice Fillion fait de la construction avec Henry Van Den Bosch. «Un jour j'aimerais lâcher la construction et faire de la taxidermie à la journée longue. Si je n'aimais pas empailler des bêtes, je ne le ferais pas».

Maurice Fillion est membre de la plupart des clubs locaux de chasseurs. Ces clubs organisent des compétitions pour voir qui peut tuer la plus grosse bête, en gardant toujours en tête l'idée de préserver la nature. Maurice Fillion ne fait pas partie des compétitions. «J'aime mieux pas. J'ai un ours de 400 livres dans mon salon qui pourrait facilement être gagnant provincial, mais un papier et des *«merit badges»*, ça ne me dit rien».

La majorité des clients de Maurice Fillion sont du Manitoba. Il a aussi des clients en Ontario, en Saskatchewan, aux Etats-Unis, en Alaska, en Californie, en Allemagne. «J'ai du travail d'un peu partout à travers le monde. On en rencontre des gens avec ce métier!» lance le taxidermiste.

Son atelier est ouvert aux visiteurs. «Je reçois plusieurs touristes pendant l'été. C'est un métier qui paye bien quand on a de l'ouvrage».

Karine BEAUDETTE

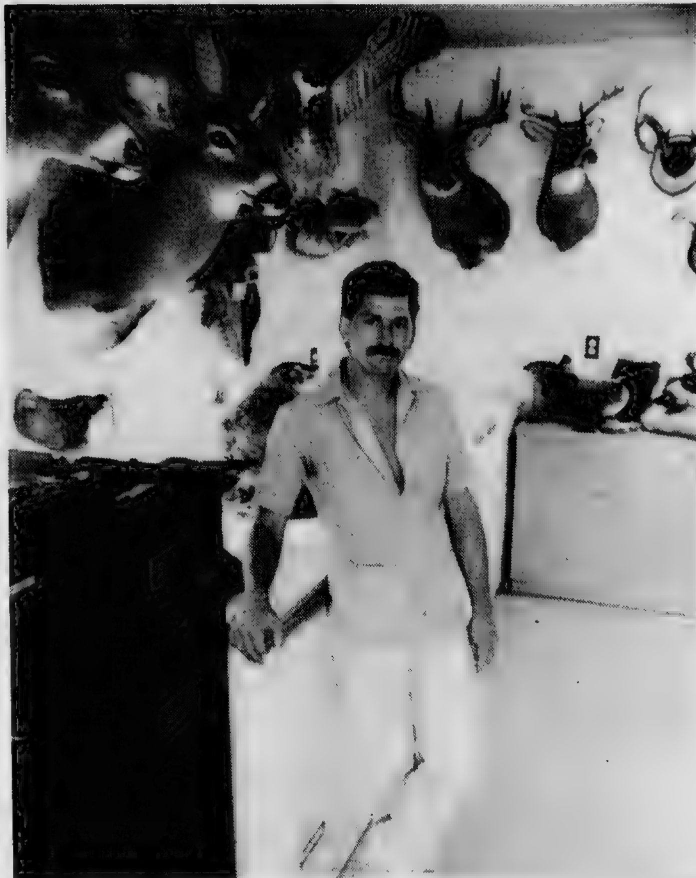


photo: Karine Beaudette

Maurice Fillion, taxidermiste, dans son atelier ouvert aux visiteurs.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Vidéos pour les aînés

La Bibliothèque de Saint-Boniface s'est aussi mise à l'heure du Festival du Voyageur.

Trois vidéos de l'Office national du film seront présentés mercredi 15 février: Champs de l'image; Festival du Voyageur et l'Esprit des neiges. Du café sera servi. L'invitation s'adresse tout spécialement aux aînés.

Un professeur-troubadour raconte le Manitoba aux Anglais

Tom Carter: ambassadeur des voyageurs

Les voyageurs avaient leur festival, il ont maintenant leur ambassadeur. Tom Carter, l'ancien professeur reconverti en chanteur et conteur, vient d'entamer une tournée de quatre mois en Angleterre.

«Tu as une barbe, tu chantes, pourrais-tu remplacer quelqu'un pour le prochain spectacle que l'on donne pour le Festival du Voyageur ?» C'est ainsi que Marcien Ferland a lancé Tom Carter il y a deux ans.

Très vite le professeur en immersion a pris goût aux tréteaux. Après de longues discussions avec des trappeurs et des professeurs spécialisés de l'université, il a monté un spectacle entièrement basé sur la vie des voyageurs.

Cet anglophone s'est passionné pour la culture franco-manitobaine et pour la langue française. Il l'a pourtant découvert fort tard, il y a seulement dix ans : «La culture française du Canada a été pour moi une grande découverte. Je pense qu'il n'y a que deux vraies cultures dans notre pays : celle des autochtones et celles des français. Nous autres anglophones, on n'a fait qu'importer des cultures européennes.»

> *«Je suis né 150 ans trop tard»*

Sa recherche des racines historiques du Manitoba a tout naturellement conduit Tom Carter sur les traces des voyageurs : «Ce sont les vrais héros du Canada. Aux Etats-Unis il ont David Crockett, nous, on a les voyageurs».

«Quand j'enfile mon costume, je me dis que je suis né 150 ans trop tard.» Amoureux de la nature, Tom Carter a retrouvé dans l'histoire des voyageurs le besoin d'aventure. Avec sa tournée en Angleterre, il retrouve sa propre histoire.

Le 16 janvier, il a donné son premier spectacle à Upwood, au nord-est de Londres. En 1911 son grand-père quittait ce village pour s'installer à Winnipeg. En 1989 le petit-fils revient pour raconter le passé du Manitoba, mais aussi le présent. Dans ses valises : des mousquets, quelques peaux de bêtes et...des propectus touristiques sur la province du bison.

Ambassadeur des voyageurs, Tom Carter ne serait il pas lui-même un voyageur ? Le mystère reste entier, tant le costume semble lui aller. Lorsqu'à la fin du spectacle les enfants lui pose la question, il a pour seul réponse : «Oui, je voyage beaucoup !» Question d'esprit. Si la tournée se passe bien, il repartira en septembre pour l'Ecosse et l'Irlande.

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Tom Carter a découvert la culture française du Canada il y a seulement dix ans. Aujourd'hui, il l'exporte en Angleterre.

La journée du voyageur racontée aux enfants

3 pipes entre Saint-Adolphe et Winnipeg

Entre deux chansons, Tom Carter - alias Thomas Jacques Chartier - narre la journée d'un voyageur, il raconte SA journée :

«C'est une journée très longue. Je me lève vers deux ou trois heures du matin. Après quelques cuillerées de «pemmican», je charge le canot avec mes copains et l'on commence à ramer sur la rivière.»

«A huit heures on s'arrête pour manger. Le cuisinier nous prépare une soupe à base de pois vert et de lard. C'est prêt lorsque le bâton tient debout tout seul. Nous reprenons la route en chantant...»

«Arrivé aux rapides il faut de nouveau accoster, c'est trop dangereux. Sur la rive, on décharge le matériel et l'on commence le portage. C'est le moment le plus dur de la journée, il faut porter pendant des heures sur des chemins escarpés.»

«Souvent pour abréger le portage on tente de franchir le rapide à la pagaie ; mais beaucoup y ont laissé la vie. Certains doublent les charges pour diminuer le nombre de trajets ; mais ils risquent de se faire des hernies en portant trop lourd.»

«Toutes les heures, le chef nous lance "allumez". C'est le signal, nous pouvons allumer notre pipe. C'est comme cela que l'on mesure les distances. Ainsi, entre Saint-Adolphe et Winnipeg, il n'y a pas trois heures de trajet, mais trois pipes...»

«Vers 9 heures du soir on s'arrête. Autour d'un feu de camp on boit un peu de rhum et on chante une chanson mélancolique parce que l'on languit loin de sa famille. Enfin on renverse le canot et on sort la bâche qui va nous abriter pour la nuit.»

Les vieilles bottines auront la vedette samedi 4 février

Il y aura du monde de partout à Baptiste

On ignore s'ils savent encore patiner. Pour plusieurs, ça va faire une bonne douzaine d'années qu'ils n'ont pas patiné. Certains ont même dû aller emprunter des patins de quelqu'un d'autre.

On peut douter qu'ils puissent tenir trois périodes de jeu. Après tout, c'est des vedettes des années 50. Leur dernier match organisé en tant qu'équipe, c'était en 1976, lors du centenaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Pourtant... «On n'a jamais joué avec aucune autre idée en tête que de mettre la rondelle dans le filet», affirme d'une seule voix Raymond Gariépy, Jacques Ayotte et Claude Bissonnette.

Samedi 4 février, à 18h, les «vieilles bottines» comme aime les appeler Raymond Gariépy, vont s'attaquer à une autre équipe de vieux *(«de 30, 35 ans!»)* à l'Aréna de Saint-Jean-Baptiste lors du carnaval d'hiver.

«J'ai rencontré Wilf Beaulieu et Ben Comeault au Centre Saint-Vital il y a quelque mois», raconte Raymond Gariépy. «On s'est mis à se souvenir des parties de hockey qu'on jouait ensemble à Baptiste durant les années 50».

«On s'est dit: ramassons une gang d'anciens joueurs et organisons une partie. On savait qu'il y aurait un carnaval à Baptiste. On a contacté l'organisateur et on lui a demandé: *voulez-vous une bunch de vieilles bottines au Carnaval»*.

Les organisateurs ont vite dit oui. Après tout, tout le monde dans le coin se souvenait de ces fameuses équipes des années 50.

«Le village était derrière l'équipe à 100%», se souvient Claude Bissonnette. «Durant les séries éliminatoires, l'aréna était tellement plein qu'on avait ouvert les grandes portes au bout de l'aréna. Le monde regardait la partie, débout dans les bancs de neige. Même qu'une fois, on avait reculé un camion devant les portes et on avait installé des bancs dans la boîte du camion».



Les anciens des années de gloire du hockey à Saint-Jean-Baptiste, réunis lors du centenaire de la paroisse en 1976. On ne se souvient pas trop trop du pointage final du match.

1ère rangée (de g. à d.): Denis Fillion, Lucien Fillion, Denis Valcourt (décédé l'an dernier, son fils Richard le remplacera samedi 4 février), Guy Robert de Letellier, Roland Valcourt, Alfred Ayotte, Jacques Ayotte.

2e rangée (de g. à d.): Marc Rajotte, Émile Dupas, Claude Bissonnette, Jules Préfontaine de Saint-Pierre-Jolys, Gilles Bernier, Ulice Fillion, Fernand Gariépy, Raymond Gariépy.

Ayotte téléphonait au restaurant

«Il y en avait qui ne pouvait pas se rendre aux parties», renchérit Raymond Gariépy. «Ces personnes se rendaient au restaurant chez Madame Dupas. Entre les périodes, Jacques Ayotte téléphonait au restaurant pour annoncer les pointages».

Pour ces anciens de la première équipe senior organisée à Baptiste, qui jouaient au moins deux parties par semaine dès le mois de décembre, le match de samedi soir, ce sera plus que du hockey. «On a encore tous des liens avec le village, de la parenté, des amis».

C'est vrai, il y a du monde de Baptiste partout. Et samedi soir, il y aura du monde de partout à Baptiste.

Lucien CHAPUT

Hanover-Taché

Classement général
(au 30 janvier1989)

	J	G	P	N	T
Division Nord					
Niverville	22	17	4	1	35
Landmark	20	15	5	0	30
Sainte-Anne	21	12	8	1	25
Steinbach	20	5	15	0	10
Lorette	20	1	19	0	2
Division Sud					
La Broquerie	21	14	7	0	28
Saint-Pierre	20	12	7	1	25
Saint-Malo	21	12	9	0	24
Grunthal	21	7	13	1	15
Mitchell	20	7	13	0	14



Les Hawks vont devoir sortir toutes les griffes

Notre-Dame-de-Lourdes contre Gladstone. Les géants de la South Central Intermediate vont s'affronter samedi 4 février à 20h. Pour les Hawks, c'est LA partie.

Le gérant de l'équipe, Jean Comte, a beau se répéter que les Hawks ont gagné les 12 premières parties, il ne part pas complètement rassuré.

«Ça va être dur, très dur. Gladstone s'est renforcé terriblement depuis le 15 janvier. Trois nouveaux joueurs, un des États, un de Colombie et surtout un des meilleurs gardiens amateurs du Manitoba».

«Ça va être proche, très proche. Si on gagne, ça sera à cause du talent, comme de raison. Mais surtout à cause de l'émotion».

L'enjeu n'est évidemment pas mince: une victoire contre Gladstone, c'est virtuellement s'assurer la première place au classement général. En effet, Holland le 8 février *(à 20h)* et Mac Gregor le 12 *(à Lourdes à 20h)* sont deux rendez-vous qui ne devraient poser aucun problème aux ambitions des Hawks.

«La première place, c'est la gloire. Lourdes n'a pas eu cet honneur depuis au moins une dizaine d'années. Et puis c'est aussi important pour les éliminatoires», note Jean Comte, qui s'occupe de l'équipe depuis 3 ans.

Si les voeux du gérant sont exaucés, voilà comment se présenteront les éliminatoires: Notre-Dame *(1ère place)* contre Mac Gregor *(4e place)* et Gladstone *(2e)* contre Bruxelles *(3)*. Ensuite, vous devinez le reste!

Mais d'abord, il va falloir vaincre l'ennemi numéro un. Et sans les services de Daniel Bérard, qui s'est cassé l'épaule et «qu'il ne fait pas du bien de perdre pour trois semaines», dixit Jean Comte. Toutefois, Lourdes peut compter sur les services de Jérôme Décosse, de Saint-Boniface, qui jouait pour Saint-Claude et qui est originaire de Somerset.

Précisons enfin que les responsables de la ligue décideront d'ici quelques jours si les séries éliminatoires seront jouées en 7 parties *(4 de 7)* ou en 5 parties *(3 de 5)*.

Bernard BOCQUEL

Un sale coup pour la South Central

Tu joues ou tu joues pas?

Après Saint-Claude, Portage le 12 janvier. Deux des 8 équipes de la South Central Intermediate ont mordu la glace.

Pour tout dire, le gérant des Hawks de Lourdes n'est pas très content: «C'est pas bon pour la réputation de la ligue». Une opinion sans aucun doute largement partagée.

A tel point que d'ici une couple de semaines, les gérants des équipes de la South Central vont discuter de l'affaire. Deux équipes qui abandonnent en cours de saison, c'est du jamais vu.

«Pour entrer dans la ligue, il fallait payer 350$ cette année. On parle de 1 000$ pour la prochaine saison. Et je suis pour. Seules les équipes sérieuses embarqueront», estime Jean Comte.

Les Knights de Saint-Claude devraient revenir l'année prochaine. C'est du moins le voeux ardent de son gérant, André Philippot. Il est aussi question que Neepawa forme une équipe.

«Avec Neepawa, ça donnerait de la stabilité. Présentement, 6 équipes, c'est vraiment le minimum. Entre 8 et 10, ça serait très bien. On pourrait organiser deux divisions», commente Jean Comte.

B.B.



L'équipe championne en 1952-53. L'ambition des jeunes du village de Saint-Jean-Baptiste: «Faire l'équipe senior et gagner à tout prix!»

1ère rangée, (de g. à d.): Léo Baril (le passeur de citron), Vic Hakovich, Lucien Fillion, Roland Valcourt, René Roy, Armand Champagne, Fernand Gariépy, Émile Dupas, Philippe St-Amant.

2e rangée (de g. à d.): le docteur Joseph Boucher, Raymond Bellerive de Saint-Pierre-Jolys, Roger Tessier, Claude Bissonnette, Bernard Carrière de Saint-Pierre-Jolys, Jacques Ayotte, Ulice Fillion, Edmond St-Hilaire de Saint-Pierre-Jolys, Raymond Valcourt, Alfred Roy.

C'est dans les étoiles

Une idée brillante pour une situation platte

La partie d'étoiles s'en vient à grands coups de patins. Une classique qui sera oubliée quelques jours plus tard, comme toutes les classiques qui l'ont précédée.

La rencontre qui finit toujours par ressembler à un match hors-concours de joueurs à la retraite aura lieu mardi 7 février. Les cérémonies qui entourent le match n'intéressent que les plus dévoués du sport. Mais, somme toute, ce sont deux jours perdus.

Le hockey professionnel n'est pas le seul sport qui présente une classique moins que classique. Le Pro-Bowl au football américain est devenu un honneur pour les sélectionnés, bien que le match comme tel fasse pitié.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Au baseball, ça marche, les manches. Parce que ce jeu est vraiment un sport individuel. Le lanceur affronte un frappeur. Si le frappeur cogne, c'est un joueur défensif qui lui fait face. Et ainsi de suite.

Au hockey, évidemment, c'est une autre paire de patins! Parce que le hockey, noble sport, est un jeu d'équipe par excellence. Et l'excellence n'est pas possible avant que les différents éléments de l'équipe ne se connaissent. Avec une séance d'entraînement, cette cohérence est impossible.

Pour sauver le show de la partie d'étoiles, il y a plusieurs options qui s'offrent à la haute direction. Dans le passé, le Rendez-Vous à Québec en 1987 a été un grand succès. Impliquer l'URSS ou d'autres équipes européennes a bien du mérite.

Le concours Slam Dunk

Mais, il y aura toujours la possibilité que la LNH perde et qu'on ait droit, pendant des semaines de temps, aux excuses des professionnels. Des excuses parfois justifiées mais jamais intéressantes.

Plutôt, je propose que la LNH prenne l'exemple de ce que fait la NBA *(Basketball professionnel)*. Le basketball ressemble au hockey de plusieurs façons. C'est un sport d'équipe qui met en évidence plusieurs habiletés. Au basketball, à la mi-temps, c'est le concours Slam Dunk. Au hockey, suivons l'exemple.

Les meilleurs joueurs de la LNH qui participent à des courses, à des concours de tirs...J'ai l'impression que les partisans du hockey professionnel seraient intéressés de savoir qui est le plus rapide, qui a le tir le plus puissant, le plus précis et qui est le gardien plus vif .

C'est sans aucun doute tout un changement de ce qui se passe traditionnellement. Mais au moins de cette façon, les deux journées servent à quelque chose.En tout cas, le match comme on le connaît ne sert à rien et ne divertit personne.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

La Caisse de Laurier en meilleure forme

«C'est mieux de gagner de l'argent». La formule de Shirley Delaurier, la directrice de la Caisse populaire de Laurier, résume la situation. Le retour au bénéfice redonne confiance, mais son ampleur limitée indique que de nouveaux progrès sont nécessaires.

Après avoir perdu 1790 $ en 1987, la Caisse populaire en a gagné 2121 $ cette année. L'actif a connu également une bonne progression *(+9,2%)*. Deux problèmes restent posés : le montant de la réserve et le surplus de liquidités.

• Le montant de la réserve représente encore moins de 1 % de l'actif, alors que Shirley Delaurier affirme toujours : «Nous devons arriver à 5 % de l'actif en 1992». Pour parvenir à cette fin, elle compte sur des bénéfices plus conséquents cette année : «Nous espérons atteindre 10 000 $ de bénéfices en 1989».

En outre, l'application des nouveaux réglements permettra la mise en place de parts de surplus pour augmenter les contributions volontaires des membres. Cette mesure est à l'étude pour Laurier, elle devrait être appliquée au plus tard en 1990.



Deux problèmes restent posés à Shirley Delaurier, la directrice de la Caisse populaire de Laurier : la faiblesse de la réserve et le surplus de liquidités.

• Le trop-plein de liquidités est produit par la trop forte différence entre les prêts et les dépôts. A Laurier, les prêts représentent moins des deux tiers des dépôts, cela est allé en s'aggravant en 1988.

Du mieux

Pour Shirley Delaurier c'est une conséquence de la situation économique : «Beaucoup de gens sont établis et non pas besoin d'argent. Les autres sont dans une situation difficile. Par exemple : pour les agriculteurs, la récolte n'a pas été bonne, donc ils ont hésité à emprunter». La situation devrait s'améliorer en 1989 .

32 personnes *(29 l'an passé)* ont assisté à l'assemblée annuelle du 25 janvier qui n'a donné lieu qu'à une seule élection : Francis Gamache a été réélu au conseil d'administration ; il demeure vice-président. Les autres membres sont : René Saquet *(président)*, Francis Peloquin *(secrétaire)*, Cyril Gamache et Michel Verhaeghe.

Le comité de crédit n'existe plus en tant que tel. Désormais trois membres du conseil d'administration assumeront son rôle. Auparavant, le comité était composé de trois personnes non membres du conseil d'administration : Joseph Letain *(16 ans de service au comité)*, Aimé Van Humbeck *(21 ans de comité)* et Louis Saquet *(25 ans de comité)*.

Philippe DESCAMPS

La caisse en chiffres

Actif *(au 30 septembre)* **:**
1988 : 2 907 150 $ *(+9,2%)*
1987 : 2 661 089 $

Bénéfices nets *(après impôts)* **:**
1988 : 2 121 $
1987 : déficit de 1 790 $

Montant de la réserve :
24 876 $, soit 0,86% de l'actif
(objectif: 5% en1992)

Dépôts :
1988 : 2 858 678 $ *(+9,1%)*
1987 : 2 619 336 $

Prêts :
1988 : 1 826 662 $ *(+4,8%)*
1987 : 1 743 356 $

Nombre de membres:
1988 : 571
1987 : 568

VITE LU VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac

Assainissement de plusieurs terrains

Six terrains devraient être assainis en 1989. C'est le programme présenté par le «Turtle river watershed» au conseil de la municipalité rurale de Sainte-Rose.

Les travaux, pris en charge par la collectivité, seront effectués cet été. Il viseront à la remise en état des drains d'assainissement du sol.

Les terrains concernés sont situés aux endroits suivants : Laurier nord-est 12 22 16 ; Vandenbosch nord 18 23 14 et nord-est 18 23 14 ; Delaurier nord-est 18 22 15 et est 19 22 14 ; Amman nord-est 36 23 16.

Ph.D.

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

RAPPEL D'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT L'AUGMENTATION DES TAUX CORRESPONDANT À CERTAINS SERVICES FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ

SOYEZ PAR LES PRÉSENTES AVISÉS QUE, le lundi 20 février 1989 à 9h, et les jours suivants au besoin, au Viscount Gort Flag Inn situé au 1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), la Régie des services publics (la Régie) entendra la demande que la Société du téléphone du Manitoba présentera en vue d'obtenir une autorisation permettant l'augmentation de ses tarifs et l'apport d'autres changements, qui seront énoncés dans la demande. Des renseignements détaillés sur ces questions ont été donnés dans des avis d'audience publique antérieurs.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS QUE la Société demande à la Régie une confirmation des ordonnances provisoires ex parte suivantes, qui se rapportent à des questions sur lesquelles la Régie a dû se pencher de temps à autre et qui ont été approuvées de façon provisoire par celle-ci:

N° d'ordonnance de la Régie	Objet
132/88	Approbation d'une prolongation de la période d'essai relative aux téléphones publics universels
134/88	Approbation d'un programme d'essaie communautaire et gratuit de services personnalisés
135/88	Approbation de taux progressifs pour le Meridian Norstar System
136/88	Approbation de programmes d'encouragement visant la clientèle relativement aux systèmes SLI-ST de la Northern Telecom Canada Ltée et SX50 de la Mitel Corp.
143/88	Approbation de la mise en oeuvre de services destinés aux usagers conjoints de lignes individuelles et de lignes multiples
146/88	Approbation de la réduction au 1er janvier 1989 de tarifs interurbains s'appliquant aux appels faits entre les provinces et entre le Canada et les États-Unis.
149/88	Approbation de la restructuration du poste tarifaire n° 710 (mesure de la distance à parcourir jusqu'aux circonscriptions téléphoniques – installations nécessaires au service téléphonique)
152/88	Approbation de taux progressifs relatifs aux systèmes de communications commerciales Meridian SL1-ST et Mitel SX-50.
10/89	Approbation d'une réduction des taux quant aux numéros de téléphone utilisés pour le service radioélectrique d'appel par accès automatique.
11/89	Approbation de la possibilité pour les hôpitaux de fournir et de gérer des services de téléphone destinés aux malades dans ces établissements
12/89	Approbation de taux progressifs pour les systèmes de communications commerciales Mitel SX200D
13/89	Approbation de l'introduction du service de carte d'appel automatique

La Régie rend des ordonnances provisoires lorsqu'il n'est pas possible de tenir des audiences en temps voulu. La décision prise par la Régie n'est que provisoire, et les ordonnances définitives que rend la Régie à la suite d'une audience publique peuvent confirmer, changer, transformer ou modifier la décision qui figure dans l'ordonnance provisoire ex parte.

Les renseignements détaillés se rapportant aux sujets précités ont été déposés au bureau de la Régie des services publics, 405, avenue Broadway, bureau 1146, Winnipeg (Manitoba), et peuvent être examinés dans ce local. Les personnes désirant obtenir une copie de ces renseignements peuvent écrire ou téléphoner à Monsieur David Werthman, représentant de la Société, au 489, rue Empress, pièce 601B, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6 (n° de tél.: (204) 941-7570 [appels à frais virés acceptées]). Des copies de ces renseignements peuvent également être examinées à tous les bureaux de la Société du téléphone du Manitoba, y compris les locaux situés au 517, 18e Rue, Brandon (Manitoba), au 233, rue Main, Selkirk (Manitoba) et au 514, 3e Rue ouest, Le Pas (Manitoba).

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS pour la première fois que la Société a demandé, dans une lettre datée du 12 décembre 1988, une ordonnance en vertu de laquelle serait approuvée l'application de taux variant selon les divers groupes tarifaires en ce qui touche le service d'accès au réseau de radiotéléphone mobile cellulaire. Le 22 février 1989 à 9h, la Régie entendra aussi cette demande au même local que celui qui est prévu pour l'audience susmentionnée.

Toute personne, compagnie ou société inscrite auprès de la Régie des services publics en tant qu'intervenant est priée de se conformer à l'ordonnance de la Régie n°145/88 datée du 18 novembre 1988. Cette ordonnance, que vous pouvez obtenir au bureau de la Régie, contient un horaire qui facilitera l'échange de renseignements entre les parties qui se présenteront à l'audience et l'établissement de la marche à suivre au cours de cette audience.

Les personnes qui veulent simplement s'adresser à la Régie ou présenter un court exposé doivent, conformément au présent avis et au plus tard le 15 février 1989, avertir le secrétaire de la Régie des services publics, si elles ne l'ont pas déjà fait, de leur intention de participer à l'audience publique. Les personnes qui désirent se présenter à Winnipeg seront entendues le 20 février 1989 à 14h au local précité.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS QUE la Régie tiendra des audiences aux dates et dans les locaux indiqués ci-dessous en vue d'entendre d'autres participants voulant présenter des mémoires relativement à la demande de la Société:

a) Brandon – le mardi 28 février 1989 à 9h dans le Salon «A» du Victoria Inn situé au 3550, avenue Victoria ouest, Brandon (Manitoba)

b) Arborg – le mercredi 1er mars 1989 à 10h30 au rez-de-chaussée de l'édifice provincial, chemin River ouest, Arborg (Manitoba)

c) Le Pas – le jeudi 2 mars 1989 à 9h au deuxième étage de l'immeuble municipal situé au 81, avenue Edwards, Le Pas (Manitoba)

L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 indique, entre autres, la marche à suivre en cas d'intervention, et traite du remboursement éventuel des frais et des formalités à remplir dans ce domaine.

FAIT ce 20 janvier 1989

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics
Province du Manitoba

Il existe une rampe d'accès pour les fauteuils roulants.

La Caisse de La Broquerie renoue avec les bénéfices

Douze mois de bénéfices consécutifs, l'année 1988 marque le retour à des finances saines pour la Caisse populaire de La Broquerie. C'était le meilleur moyen de fêter son cinquantième anniversaire.

Depuis un an, la Caisse fonctionne sous la surveillance du Fonds de sécurité (1) qui a éliminé le déficit accumulé de 467 000 $ en 1987. Deux objectifs ont été fixés pour que le contrôle cesse : 12 mois de bénéfices et une réserve représentant 1,5 % de l'actif.

Le premier objectif a donc été rempli dès la première année. Pour le second, Raymond Bédard, le gérant de la caisse, prévoit encore deux ans. D'un montant nul fin 1987, la réserve est passée cette année à un montant représentant 0,5 % de l'actif et ce, grâce au versement des bénéfices.

Pour consolider rapidement la réserve, le conseil d'administration envisage une augmentation de la contribution des membres. Plusieurs projets sont à l'étude pour encourager, dès cette année, les contributions volontaires.



photo: Hubert Pantel

Pour les 50 ans de la Caisse à La Broquerie, Raymond Bédard, son directeur, peut être satisfait.

Après cinquante ans d'activité, la Caisse de La Broquerie a retrouvé un nouveau souffle en 1988. Retour au bénéfice, rénovation de l'édifice, Raymond Bédard peut être satisfait des douze derniers mois bien remplis : «Nous avons eu une année mouvementée, avec notamment la série d'activités du cinquantenaire, mais ce fut une année encourageante».

Pour finir d'apurer son passif, la Caisse a vendu les deux propriétés qui bloquaient inutilement une partie de son actif. Il s'agit de deux terrains agricoles qui ont été vendus pour un peu plus de 100 000 $.

Devant les 54 membres présents à la réunion *(ils étaient 61 l'an passé)*, Raymond Bédard a pu exposer les bons points de la Caisse, comme le bon niveau des liquidités.

Pour 1989, les clients auront accès à un nouveau service : la carte magnétique et le guichet automatique. La Fédération des Caisses populaires du Manitoba devrait se doter du système au printemps. Les résidants de La Broquerie seront parmi les premiers utilisateurs.

Gérardy

Le conseil d'administration compte un nouvel élu : Guy Gérardy. Il remplace Luc Tétrault qui a siégé pendant dix ans, notamment comme président. Les autres membres du conseil sont Réal Brindle, (président), Noël Brémaud, (vice-président), Roger St-Hilaire et Ronald Bourrier.

Philippe DESCAMPS

(1)Le Fonds de sécurité est un organisme provincial, il garantit les dépôts des sociétaires et intervient, si nécessaire, dans la gestion des Caisses.

La caisse en chiffres

Actif *(au 30 septembre) :*
1988 : 5 438 386 $ *(+ 9%)*
1987 : 4 988 913 $

Bénéfices nets *(après impôts) :*
1988 : 29 832 $
1987 : 0 *(déficit effacé)*

Montant de la réserve :
29 832 $, soit 0,5% de l'actif
(objectif : 5% (en 1992)

Dépôts :
1988 : 5 385 815 $ *(+8,4%)*
1987 : 4 968 030 $

Prêts :
1988 : 4 355 274 $*(+4,1%)*
1987 : 4 183 942 $

Nombre de membres:
1988 : 908
1987 : 879



photo: Bernard Bocquel

Fruits et aliments à base de céréales: 2 éléments bienvenus le matin.

Méfiez-vous du petit déjeuner

Les nutritionnistes nous disent qu'à de nombreux égards, le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée.

Depuis longtemps, il est associé à un rendement physique et intellectuel maximum. Lynda Corby, économiste ménagère et nutritionniste-consultante à Winnipeg, nous dit que les faits disponibles ne parviennent pas à corroborer cet avis.

Des recherches faites durant les années 40 avec des écoliers ont semblé indiquer que leur rendement reposait sur le fait qu'ils aient pris ou non un petit déjeuner équilibré. Bien qu'il y ait des études qui confirment cette relation, il y en a d'autres qui ne la confirment pas.

Maigrir?

Le désaccord entre conclusions provient de différences des modèles expérimentaux. Donc, on ne peut pas tirer de fermes conclusions au sujet de l'influence du déjeuner sur le rendement pendant la matinée.

Lynda Corby relève qu'il y a d'autres raisons importantes de prendre un déjeuner bien équilibré. Il est presque impossible d'obtenir tous les éléments nutritifs nécessaires sans le petit déjeuner. Choisissez dans le Guide alimentaire canadien une variété d'aliments qui satisferont entre un quart et un tiers de vos besoins alimentaires quotidiens.

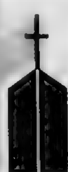
Et ceux qui surveillent leur poids? Prendre un déjeuner insuffisant ou s'en passer totalement n'est ni un moyen raisonnable, ni une façon efficace de maigrir.

Ceux qui croient, en se passant de déjeuner, économiser sur les calories, rattrapent souvent cette économie, et au-delà, en se bourrant d'aliments au repas suivant.

Ils ne tarderont peut-être pas à prendre l'habitude de manger entre les repas des collations riches en calories, (beignes, confiseries, croustilles), habitude qui ne favorise pas la réduction du poids, bien au contraire.

Le message est clair. Le petit déjeuner est important mais peut-être pas pour les raisons originairement supposées. Pour vous séduire, essayez un déjeuner «sundae». Couronnez votre céréale à grain entier préfére avec de la compote de pommes et cannelle, des ananas broyés, de fraises, du yogourt, des noix hachées et/ou de la noix de coco.

Un sandwich au fromage avec un fruit frais, un verre de lait et un muffin aux bananes avec beurre d'arachides, ou un oeuf cuit dur avec du pain de seigle et du jus de tomate sont d'autres exemples de déjeuners non-traditionnels mais tout aussi nourrissant.



L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

pour le bureau du Président. Le(la) candidat(e) doit avoir une connaissance et un désir de vivre la philosophie des Soeurs Grises et la mission, les buts et les objectifs de l'Hôpital général de Saint-Boniface. Le(la) secrétaire est responsable du travail de secrétariat et des tâches administratives du bureau du Président.

Qualifications: Le(la) candidat(e) doit avoir terminé:

- des études secondaires et un cours de secrétaire bilingue.

Le(la) candidat(e) doit remplir les exigences suivantes:
- dactylographie: 70 mots à la minuite;
- sténographie: 120 mots à la minute (en français et en angiais);
- compétence en transcription à la machine;
- compétence en traitement de texte (100 mots à la minute);
- compétence dans le parler et l'écrit du français et de l'anglais;
- 2-3 ans d'expérience comme secrétaire.

Soumettre une demande d'emploi et un curriculum vitae à:

Madame Terry Chiarella
Agent d'emploi
Département des ressources humaines
Hôpital général de Saint-Boniface
409, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2A6

La Commission nationale des parents francophones

est à la recherche d'une

secrétaire administrative

Lieu de travail: Saint-Boniface.

Qualifications requises:

- expérience minimum de 2 ans en travail de secrétariat et en traitement de texte;
- parfaite maîtrise du français écrit;
- bonne connaissance de la langue anglaise;
- expérience en tenue de livre;
- une connaissance de Word Perfect sera considérée comme un atout;
- les candidatures faisant référence à une bonne connaissance de la francophonie hors Québec recevront une attention particulière.

Conditions:

- Il s'agit d'un contrat d'un an avec possibilité de renouvellement.
- La personne peut être appelée à se déplacer.

Rémunération: à discuter.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 février 1989 au:

Directeur général
Commission nationale des parents francophones
1009-200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

Agent(e) de bureau
37.5 heures par semaine

La Société du crédit agricole (fédérale) est à la recherche d'un(e) agent(e) de bureau à temps plein pour son bureau de Brandon.

Tâches:

- aide le Directeur de district et les conseillers en financement à appliquer les programmes de prêt et de gestion des prêts;
- aide à maintenir des relations efficaces avec le public dans l'ensemble du territoire;
- dactylogrphie, à l'aide d'une machine de traitement de textes, des lettres, notes de services, rapports, etc. à partir de copies ou de notes manuscrites;
- effectue les tâches générales de réceptionniste;
- tient à jour le système de classement;
- entre les chiffres et données dans les bases de données;
- utilise différentes machines de bureau telles que photocopieuse, machine de traitement de textes, machine à écrire;
- traite le courrier à l'arrivée et à la sortie;
- effectue d'autres tâches pertinentes selon les besoins.

Le titulaire doit être capable de dactylographier à une vitesse de 60 m/m, bien connaître la terminologie anglaise des affaires, avoir des aptitudes en communication et de bonnes manières au téléphone, et savoir utiliser une machine de traitement de textes. Il doit posséder un diplôme d'études secondaires et quatre années d'expérience pertinente, ou une formation et une expérience équivalentes.

Salaire annuel: 20 880$

Canada

EMPLOIS

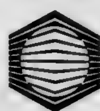
NOMINATION



Claude Chartier

Monsieur André Garand, président de la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Claude Chartier au poste de directeur.

Monsieur Chartier est originaire de La Broquerie, est marié et est père de trois enfants. Il a passé plus de 10 ans à la Caisse populaire de La Broquerie dont plusieurs années à titre de directeur adjoint. Monsieur Chartier est entré en fonction le 1er février 1989.



La caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys

La Division scolaire de Transcona-Springfield n° 12

recherche un(e)

commis de bibliothèque

et un(e)

aide auxiliaire

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir sa candidature avant **le 10 février à:**

La directrice générale
La Division scolaire de Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

L'école Guyot

est à la recherche d'un(e)

secrétaire en chef

pour une période de six à huit semaines à partir du 13 mars.

Le(la) secrétaire en chef est responsable du bureau. Les responsabilités principales sont: la réception, la correspondance et la comptabilité.

Le(la) candidat(e) doit maîtriser le français et l'anglais. Une connaissance de l'ordinateur est prérequise.

Jean A. Beaumont
Directeur
École Guyot
400, crescent Willowlake
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3K2

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Radio communautaire du Manitoba

recherche un(e)

coordonnateur(trice) de projets
(susceptible d'être nomme(e) directeur(trice) de la Radio communautaire)

Qualités requises:

- expérience dans le domaine des communications;
- connaissance de la gestion d'un poste de radio;
- excellente connaissance du français et du milieu manitobain;
- capacité de travailler en équipe.

Date d'entrée en fonctions: le 1er mars 1989.

Veuillez faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae avant **le 10 février 1989**, à:

Radio communautaire du Manitoba
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

L'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan Inc.

a un poste pour un(e)

directeur(trice) général(e)

Fonctions:
- planifier, coordonner et diriger les activités de l'Association;
- exécuter les mandats qui lui sont confiés par le Conseil d'administration

Qualifications:
- diplômé(e) en droit (LL.B. common law);
- bonne maîtrise de la langue française;
- facilité à communiquer avec le public et les instances gouvernentales;
- avoir un bon sens de l'initiative et la capacité de mener à terme ses dossiers.

Rémunération:
- à discuter selon la compétence et l'expérience.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 15 février 1989:

Maître Roger J. F. Lepage
Président
Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan Inc.
a/s de Balfour, Moss, Milliken, Laschuk & Kyle
700-2103, 11e avenue
Régina (Saskatchewan)
S4P 4G1

La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e)

secrétaire-réceptionniste

Responsabilités:
- réception et accueil;
- réception du courrier et envoi;
- standard téléphonique;
- dactylographie;
- classement;
- et divers travaux de bureau.

Qualifications:
- connaissance de la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites;
- diplôme commercial ou expérience de secrétariat;
- entregent.

Salaire: selon l'échelle salariale établie.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 17 février 1989**, date de fermeture du concours, à:



La Société franco-manitobaine
a/s de l'Adjointe à l'administration
C.P. 145
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne
pour remplir le poste de

chef du service de promotion

Tâches:

- est responsable de la planification et de l'application des programmes d'information de La Fédération auprès des caisses populaires et du grand public en matière de promotion et de communications;
- assiste les caisses populaires individuellement dans les domaines de la promotion et des campagnes publicitaires;
- coordonne la production et la réalisation de publications et tout autre outil d'information pour La Fédération;
- coordonne les communications entre les différents paliers du mouvement;
- organise les assemblées annuelles et régionales de La Fédération.

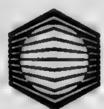
Exigences:

- un diplôme universitaire de niveau baccalauréat en communication ou en marketing, ou l'équivalent, ou une expérience jugée pertinente;
- une maîtrise parfaite des deux langues officielles du Canada;
- de l'initiative, de la créativité et un sens développé du travail en équipe;
- un intérêt pour le mouvement coopératif ainsi qu'une bonne connaissance des outils d'information sont des atouts supplémentaires.

Traitements:
Selon les qualifications et l'expérience. Nous offrons en plus une gamme étendue d'avantages sociaux.

Entrée en fonctions: le 1er mars 1989.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant «Personnel et confidentiel» au:



Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



La Faculté d'Éducation
du Collège universitaire de Saint-Boniface

fait appel de candidatures pour trois (3)

professeurs réguliers

qui seraient appelés à se partager:

- de la supervision de stages;
- des cours de pédagogie générale et de micro-enseignement;
- des cours de pédagogie en mathématiques et sciences naturelles;
- des cours de pédagogie en humanités et sciences humaines y inclus la pédagogie de la lecture;
- des cours en éducation de la jeune enfance.

* Un des trois devra posséder des connaissances particulières relatives à l'enseignement **en français langue première; préférablement en milieu minoritaire.**

* Un deuxième devra posséder des connaissances particulières relatives à l'enseignement **en immersion française.**

Les trois postes sont orientés principalement vers le 1er cycle *(formation initiale)*, mais il n'est pas exclu que les candidats puissent oeuvrer aussi au niveau du 2e cycle.

et un(1)

professeurs - (contrat d'un an) en psychologie (orthopédagogie et/ou counselling) au niveau du 2e cycle

Qualifications:

préférence accordée aux détenteurs de doctorat. On considérera aussi (aux trois premiers postes indiqués) les candidats en voie de compléter leurs doctorats ainsi que les détenteurs de maîtrises avec expérience et qualifications particulières.

Rémunération:

classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonctions: le 1er septembre 1989.

Les candidats sont priés de soumettre leur **curriculum vitae** ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à:

M. Roger Legal (Doyen)
Faculté d'Éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents: le 15 mars 1989 ou la date où le poste sera pourvu. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

La Division scolaire de Transcona-Springfield n° 12

recherche des

professeurs d'immersion

Date d'entrée en fonctions: le 30 août 1989.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae à:

La directrice générale
La Division scolaire de
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Spécialiste en économie domestique – Saint-Pierre

Sous l'autorité du directeur régional, le titulaire aidera le personnel de la région à mettre sur pied un programme régional complet qui permettra aux familles d'atteindre le niveau de vie voulu. Ses fonctions comprendront la prestation de services au sein d'un programme spécialisé d'économie domestique et la supervision du personnel technique de soutien.

Le titulaire devra posséder un baccalauréat en économie domestique et une expérience antérieure dans le domaine des services extérieurs. Il serait bon qu'il ait une formation en matière de techniques de communication et de développement et d'évaluation de programmes. Le titulaire saura mettre sur pied des programmes d'information éducatifs et créer des documents de ressources. Il doit pouvoir travailler avec les autres et les guider. Il doit aussi pouvoir communiquer en français et en anglais. La préférence sera donnée aux candidats qualifiés membres de groupes visés par le Programme d'action positive.

Salaire: 30 866$ à 41 570$ par année
N° de concours: 2296
Date de fermeture: 20 février 1989

Adresse:
Agriculture Manitoba
Service du personnel
401, rue York, pièce 802
Winnipeg (MB) R3C 0P8





ACHATS ET STOCKS
Avis de vente

Nous invitons les intéressés à présenter, sous pli cacheté, leur soumission pour l'enlèvement des lignes de poteaux situées aux endroits mentionnés ci-dessous:

Chisel Lake
Flin Flon
Herchmer
Sherridon
Thicket
Thompson
Togo – de Grandview (29,5) à Kenora (124,9)
Wekusko
Gladstone – de Glenella (63,8) à Dauphin (121,7)
Cowan – la portion de North Junction (0,0) à Swan River (98,5)
Erwood – la portion de Swan River (0,0) à Hudson Bay (101,1)

Aucune soumission ne sera acceptée après le mercredi 22 février 1989 à midi.

Les formules de soumission peuvent être obtenues auprès de M. G.M. MacDonald du bureau du direction régional des Achats et Stocks, 2 rue Hoka sud, Winnipeg au (204) 224-6349.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler M. Art Letain, superviseur, entretien – signalisation, Winnipeg Ouest (204) 235-2421.

L'adjudiciaire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des lignes de poteaux. La Compagnie se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les soumission, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur régional des Achats et Stocks
CN Transcona



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

Financement agricole

La Société du crédit agricole, une société d'État fédérale qui fournit du crédit hypothécaire à long terme aux agriculteurs canadiens, a besoin de conseillers en financement qualifiés au Manitoba pour gérer ses programmes de crédit agricole.

Responsabilités:

Les conseillers en financement sont chargés de la planification agricole, des conseils en crédit, de l'évaluation, des opérations de prêt et de l'administration.

Qualités et titres:

Les titulaires doivent bien connaître les entreprises agricoles et savoir communiquer efficacement. Ils doivent normalement obtenir un diplôme universitaire en agriculture, posséder au moins deux années d'expérience dans des postes à responsabilités croissantes et être pleinement familiers avec le milieu agricole.

Lieu d'affectation:

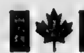
Plusieurs postes à divers endroits au Manitoba.

Salaire

Le poste comporte une échelle salariale allant de 20 880$ à 43 720$ par année Le programme salarial prévoit un ajustement économique annuel et une prime au rendement. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un curriculum vitae, confidentialité assurée, à:

A.R.J. Leclerc
Vice-président adjoint, Administration
SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE
400-5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4

Canada



Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada

AGENT DE SOINS INFIRMIERS DE ZONE

Thompson (Manitoba)

La Direction générale des services médicaux de Santé et Bien-être social Canada est à la recherche d'un Agent de soins infirmiers de zone, dont le mandat consistera à guider et à conseiller les infirmier(ère)s responsables d'unités de zone. À ce poste de grande importance, vous élaborerez tous les programmes de soins infirmiers de zone et en évaluerez l'efficacité. Vous veillerez également à maintenir un nombre suffisant d'infirmier(ère)s dans les postes et les centres de soins.

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat en soins infirmiers, d'un certificat ou d'un diplôme en santé communautaire; les cours de formation I et II en obstétrique dispensés en Grande-Bretagne ou l'équivalent; les cours en santé communautaire autorisés comprenant notamment le programme de formation en service de niveau CHN-3 ou 'Challenge Test' ou encore les cours du programme de formation clinique des infirmier(ère)s jumelés à quatre mois d'études du programme de formation en santé communautaire de l'Université du Manitoba.

En outre, vous possédez un permis d'exercice à titre d'infirmier(ère) dans une province ou un territoire du Canada. Vous avez déjà mis en place un programme de soins en santé communautaire et de traitements. Vous pouvez aussi compter sur des antécédents en gestion et supervision et vous vous exprimez bien en anglais.

Nous offrons un salaire situé entre 34 193 $ et 44 351 $ auquel s'ajoutent une aide au relogement et un ajustement provisoire de salaire de 5 500 $.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Bill Rutherford, Agent régional des soins infirmiers, au (204) 983-4185. Faites parvenir votre curriculum vitae à : l'Agent de dotation, Unité du personnel des Prairies, Santé et Bien-être social Canada, 101-303, Main Street, Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7.

Date limite : le 10 février 1989.

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels NHW/P-SE-902, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

Santé et Bien-être social Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada



Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait appel de candidatures pour

professeur de remplacement
en informatique (durée d'une année)

professeur de remplacement
en histoire (durée d'une année)

Exigences:

- Ph.D. dans la discipline. Une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

ET

coordonnateur de laboratoire
(poste régulier)

Exigence:

- maîtrise ou expérience en technique de génétique moléculaire.

Cours à enseigner:

Informatique: introduction, concepts appliqués, analyse numérique et algèbre.
Histoire: initiation à la civilisation occidentale, histoire de l'Europe, Commonwealth.

Rémunération:

- classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonctions: le 1er septembre 1989.

Les candidats sont priés de soumettre leur **curriculum vitae** ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à:

M. André Fréchette (Doyen)
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents: le 15 mars 1989 ou la date où le poste sera pourvu. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gardien(ne)s de parc saisonniers
du 1er mai au 30 août 1989

Environnement Canada
Service des parcs canadiens
Riding Mountain National Park (Manitoba)
Prince Albert National Park (Saskatchewan)
Grasslands National Park (Saskatchewan)

Nous recherchons des personnes intéressées à effectuer des expéditions sur le terrain, à prendre des mesures concrètes lors d'incendies, inondation, tempête de vent, de glissements de terrain ou d'éboulements ainsi qu'à participer à des missions de secours sur l'eau ou en forêt. Vous verrez également à maintenir de bonnes relations publiques et à faire respecter les règlements.

Vous devez avoir réussi deux années d'études post-secondaires en gestion des ressources ou sciences naturelles. Vous y joignez de l'expérience dans la conservation des ressources, l'application de la loi et la sécurité du publique. La connaissance de la langue anglaise est essentielle.

Nous offrons un salaire situé entre 24 168 $ et 26 161 $.

Acheminez votre candidature d'emploi ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence 89-DOE-PKS-PRA-OC-502001, à :
Dora Blanchard (204) 983-6076
Chef, section des ressources humaines
Environnement Canada
400 - 457, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3E8

Date limite : le 28 février 1989

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

commis-mécanographe

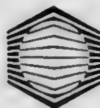
Horaire de travail:
- travail à mi-temps, cinq jours de travail à chaque deux semaines;
- heures de travail: 18h30 à 23h.

Tâches:
- s'occupe du traitement des items de compensation des caisses en effectuant les opérations d'encoder et de mettre sur microfilm;
- travail de commis.

Qualifications:
- connaissance d'une machine comptable NCR 775 ou machine semblable, un atout certain.
- doit être bilingue – français et anglais.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel» à:



Monsieur Alain Louër
Adjoint finances et administration
Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

DESSINATEUR(TRICE) GÉOTECHNIQUE PRINCIPAL(E)

Whiteshell Research offre un poste de dessinateur(trice) géotechnique principal(e) disponible immédiatement. Les tâches à exécuter sont les suivantes :
- établir, maintenir et assurer la conformité aux normes de dessin géologique/géotechnique du bureau de dessin du Laboratoire de Recherches Souterrain (LRS);
- Intégrer les procédures (techniques) de dessin industriel et d'archivage du LRS aux procédures de conception et d'ingénierie de projets de l'EACL;
- réaliser des dessins géologiques et géotechniques avec un minimum de direction;
- conserver les renseignements géologiques des plans et parties de plans et les mettre à jour (dans l'avenir, le dessin manuel sera remplacé par le système de CDAO (Conception et Dessin Assistés par Ordinateur);
- s'assurer qu'on adopte et applique les normes de dessin appropriées dans le système de CDAO.

On demande un diplôme en Technique de Dessin industriel (ou l'équivalent) d'une école technique reconnue (Collège d'Éducation Générale et Populaire).

Dix ans d'expérience en dessin industriel et au moins trois ans en dessin géologique sont souhaitables. L'aptitude à diriger une équipe de dessinateurs et organiser un bureau de dessin est essentielle. La connaissance des normes de dessin et l'aptitude à en établir sont un avantage. La connaissance du système de Conception et Dessin Assistés par Ordinateur (CDAO) est un atout. L'expérience en dessin industriel se rapportant aux travaux souterrains, par ex. l'excavation minière ou la construction souterraine, est précieuse.

L'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell emploie à peu près 1000 personnes et est situé à Pinawa au Manitoba, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant le N° de dossier 1933, avec **E.A. McDonald, agent du personnel, Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell, Énergie Atomique du Canada Limitée, Pinawa, Manitoba, R0E 1L0.**

L'EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées.

L'ERNW est un lieu de travail où on ne peut pas fumer.



Atomic Energy of Canada Limited Research Company — **L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Société de Recherche**

Nécrologies

ANDRÉ ROGER FOUASSE

Le mardi 24 janvier 1989, à l'hôpital Notre-Dame, André Roger Fouasse est décédé paisiblement à l'âge de 69 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse (née Jamault), 2 filles: Ginette et son époux Robert Le Moullec d'Ottawa et Rosanne de Gatineau au Québec; 7 petits-enfants: Karine, Hélène, Jean et Yves Le Moullec, Anique, Serge et Loïc Bruce; 2 soeurs: Odette et son époux Louis Touchette de Notre-Dame-de-Lourdes et Dolorès et son époux Russ Horobetz de Saint-Boniface; 3 belles-soeurs: Soeur Yvonne Jamault, Soeurs du Sauveur, Annette et son époux Wilbrod Leclerc d'Ottawa, Odette et son époux Gaétan Gagné de Saint-Thimothée au Québec.

André est né à Notre-Dame-de-Lourdes le 8 juin 1919 et a demeuré dans la région de Cardinal pendant 23 ans avant de déménager à Notre-Dame-de-Lourdes en 1945. C'est là qu'il a épousé Thérèse Jamault le 25 juillet 1950. Il a été le premier secrétaire du village de Notre-Dame-de-Lourdes de 1963 à 1966, puis secrétaire de la Division scolaire de La Montagne de 1966 à 1968. Il est devenu le maître de poste à Lourdes de 1968 à 1982 quand il a pris sa retraite pour raison de santé.

André a été précédé dans la tombe par son père Clément Fouasse en 1961, sa mère Elva Fouasse (Moreau) en 1967 et par sa petite-fille Josiane LeMoullec en 1980.

Les prières seront récitées à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 28 janvier à 13h30, suivies par la messe des funérailles à 14h et l'inhumation au cimetière de la paroisse avec l'abbé Rodrigue Bouchard comme célébrant.

Les porteurs seront: Joël Horobetz, Philippe Jamault, Roger Lafrance, Richard Touchette, Ronald Aminot et Roland Jamault.

Les amis qui le désirent pourront faire un don au Manitoba Heart Foundation,301-352, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8. La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

MME IDA JOYAL (née Lemoine)

Au Foyer Valade, le samedi 21 janvier 1989 entourée de sa famille, est décédée paisiblement Ida Joyal à l'âge de 91 ans, autrefois de Sainte-Agathe.

Précédée dans la tombe par son époux Omer, trois fils: Léon, Marcel, et Gabriel, Mme Joyal laisse dans le deuil six fils: Raymond et son épouse Irène de Saint-Boniface, Jean et son épouse Florence de Saint-Vital, Georges et son amie Irène de Saint-Malo, Henri et son épouse Jean de Vancouver, René et son épouse Adèle de Vancouver, Florent et son épouse Dianne de Vancouver; cinq filles: Yvette et son époux Étienne Hutlet de Holland, Jeanine Saulniers d'Edmonton, Marie-Ange de Winnipeg, Carmelle et son époux Jean Damphousse de Grande Pointe, Florence et son époux Merv Doverspike de Pincher Creek en Alberta, 29 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-fils; ainsi que trois soeurs: Lucia et son époux Clovis Beaudry, Jeanne Lemoine, Simone et son époux Bill Musick; deux frères: Mathieu et Roger Lemoine, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mercredi 25 janvier à 10h en l'église de Sainte-Agathe avec M. l'abbé Georges Damphousse célébrant. L'inhumation suivait au cimetière de Sainte-Agathe.

Les porteurs étaient six petits-enfants: Gaelant Joyal, Jacques Joyal, Richard Joyal, Dennis Fradin, Randy Vandamme, Jacqueline Marzetti.

La famille Joyal désire remercier sincèrement les infirmières et le personnel du Foyer Valade pour les soins dispensés, et ainsi que tous ceux et celles qui lui ont rendu une visite durant ses derniers moments au Foyer Valade.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire P. Coutu.

Remerciements

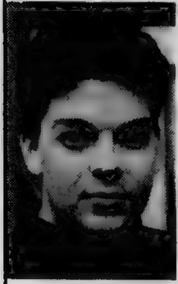
La famille de Fernand et Brad Letain désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui ont partagé leur peine lors des deux décès tragiques. Votre présence aux prières, aux funérailles, vos offrandes de messes, vos dons, vos messages de condoléances, les fleurs, le manger, les visites, le nettoyage de trottoires sont un beau témoignage de votre sympathie.

Des remerciements aux abbés J.L. Caron, I. Blanchette, G. Clavet, G. DeRuyck, A. Thévenot, M. Jeanneau et G. Labossière pour le service de la messe, ainsi qu'à Anita pour le service de prières; aux enfants de coeurs; à Lorraine Girouard, organiste; à Guy Boulet, directeur, ainsi qu'aux membres de la chorale et à ceux qui se sont joints, au lecteur l'Hon. Denis Rocan; aux Filles d'Isabelle pour le goûter, enfin à tous ceux et celles qui d'une façon et d'une autre, ont offert leur aide et soutien. Votre affection ne sera jamais oubliée.

Marie Letain et famille

Le camping d'hiver dans le sang

Le 1er **VENDREDI** du mois



DANIEL **TOUGAS**

Si vous envisagez le début de février avec le moindre soupçon de tristesse, faites face au froid en vous lançant dans la plus stimulante des aventures hivernales: le camping d'hiver.

Avant de commencer, bien entendu, il est important de savoir en quoi consistera votre voyage. Le camping hivernal se distingue de son homologue estival sur trois plans: a) il fera froid; b) il y aura de la neige; et c) vous n'en reviendrez peut-être pas vivant.

N'empêche que si vous tenez bien compte de ces trois facteurs, votre séjour pourrait être des plus enrichissants.

Premier avertissement: en arrivant à l'entrée du parc, le forestier essayera sûrement de vous décourager.

Si, par exemple, il vous dit: «le parc est fermé pour l'hiver», dites-lui: «Moka tak sali». Ce qui veut dire «Je suis bien préparé» en inuit. *(Cette réponse aura plus de poids si vous attachez un harpon ou deux sur le toit de votre auto, à côté de vos skis de fond).*

S'il vous répète: «Je m'excuse, c'est impossible», répondez: «Pati tomo sam». Bien que cette phrase n'ait aucun sens en inuit, elle est comprise par tous les forestiers parce qu'elle est toujours accompagnée d'un billet de vingt dollars.



Assurez-vous de trouver un bon emplacement pour votre tente. La couleur de la neige vous révélera les qualités et les défauts du terrain: neige brune – il y a un cours d'eau gelé en-dessous; neige grise et métallique – vous avez découvert un piège à renard; neige rouge – vous avez déclenché le piège à renard et il vous a coupé le doigt.

Si cela vous arrive et que le forestier vous surveille toujours, faites semblant de rien, relevez-vous, ramassez votre doigt coupé et partez en sifflotant «La chanson du voyageur».

Cette chanson suggérera que vous êtes Franco-Manitobain *(donc, héritier du voyageur).* Si vous avez de la chance, le forestier croira que vous avez le camping dans le sang. Ou que, du moins, vous avez du sang dans votre camping. De toute façon, il comprendra que cela vous vient naturellement et il vous laissera tranquille.

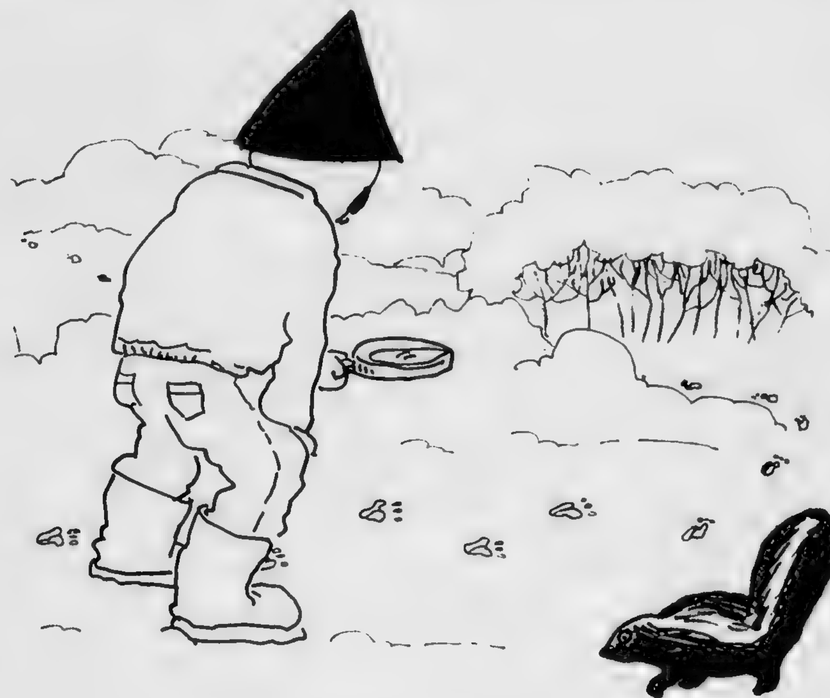
Contrairement à ce qu'on a toujours pensé, il est très peu recommandable de mettre les braises du feu sous la tente pour la réchauffer. Non seulement le vinyle brûle très vite, mais en plus il fera une chaleur démoniaque dans la tente et vous risqueriez de ne pas dormir de la nuit.

Par contre, si votre tente prend feu, ne perdez pas de temps: sortez vos guimauves et vos bâtonnets; ou encore profitez de la lumière du feu pour chercher les piquets que vous avez perdus en montant la tente.

Pour ceux d'entre vous qui n'arriverez pas à allumer de feu et qui auriez froid, vous pouvez toujours recourir à l'ancienne coutume indienne de frotter vos deux mains l'une contre l'autre.

En terminant, je vous dis bon camping, et méfiez-vous de la neige jaune.

La page de BICOLO



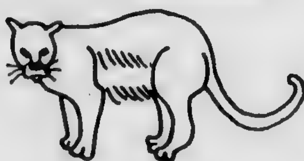
Bonjour!

Tu vois ces traces dans la neige? Accompagne-moi et partons à la découverte.. *Bicolo*

N'OUBLIE PAS LE CONCOURS DU VOYAGEUR. REGARDE LES DEUX DERNIÈRES PAGES. IL SE TERMINE LE 8 FÉVRIER.

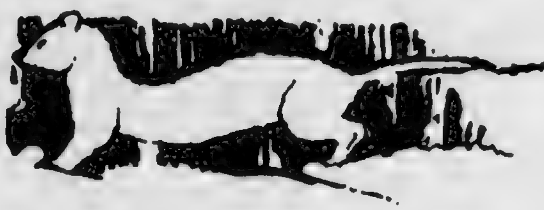
Ces dix animaux sont cachés dans la forme du pied. Trouve-les.

chevreuil	ours
couguar	renard
opossum	hérisson
coyote	raton laveur
lièvre	mouffette



A R N O P
B C A C D E F
H T C O Y O T E
G E O H O U R S
I V N L I E V R E
M R L J C K R L
E A M O N E O
U V H U P N Q
I E E G M A R
L U R U O R
O R I A U D
P S S R F T
O U S V F L
S W O X E Y
S Z N A T B
U C D E T
M F G H E
I J K

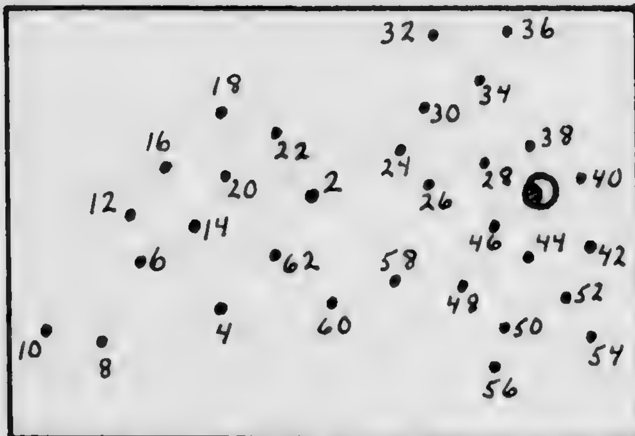
TRACES DANS LA NEIGE





Quelles traces sont celles de l'hermine?

QUI SUIS-JE?



Relie les points. Compte par deux.



Reconnais-tu ces traces? Démèle les lettres dans chaque case et tu découvriras à qui elles appartiennent.

TRACES

1.	i c e r e h v u l
c u u a r g o	2.
3.	o s u p m s o
c o o t y e	4.
5.	è v e i r l
o r u s	6.
7.	n r o e d r
i s n s o r h é	8.
9.	r o e u l o v r n o t
f e u t e o t m f	10.

Réponses: Traces

1. chevreuil
2. couguar
3. opossum
4. coyote
5. lièvre
6. ours
7. renard
8. hérisson
9. raton laveur
10. mouffette

Coin du mot croisé

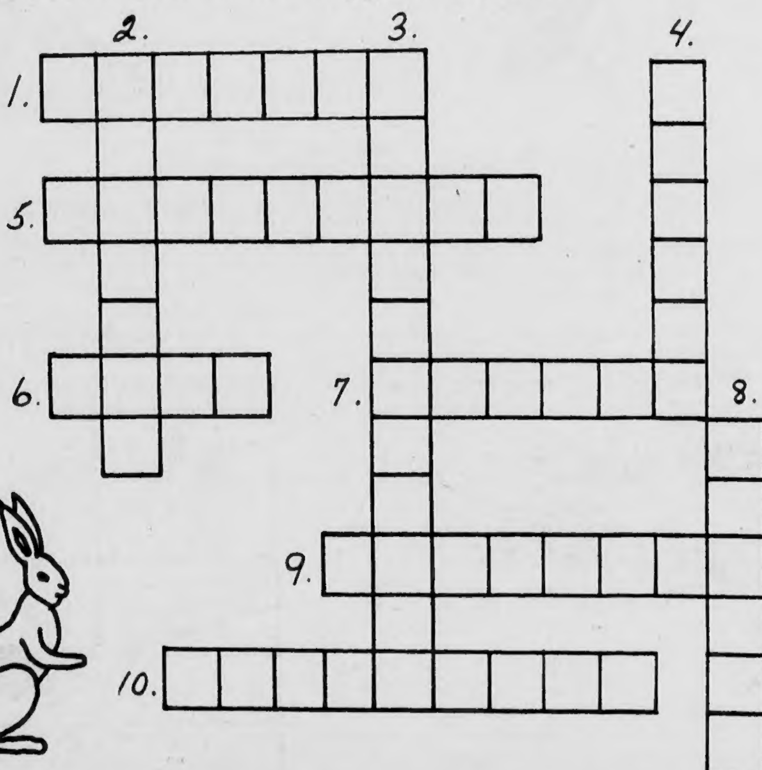
1. Nom vulgaire du puma.
2. Sa queue ressemble à celle d'un rat.
3. Il trempe ses aliments dans l'eau avant de les manger.
4. Il est voisin du loup.
5. Elle se défend contre ses ennemis en leur lançant un liquide répugnant.
6. Il aime beaucoup les fruits et le miel.
7. Il a de longues pattes postérieures permettant une course rapide.
8. Il est renommé pour sa ruse.
9. Il est couvert de piquants sur le dos.
10. La femelle de cet animal s'appelle chevrette.













Membre gagnant de la semaine
Numéro 9309
Janelle Lemoine, 5 ans
Ste-Agathe (Manitoba)
R0G 1Y0

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom:____________________

Adresse:____________________

Code postal: __________ Âge: ______

Réponses: Mots croisés

1. couguar
2. opossum
3. raton laveur
4. coyote
5. mouffette
6. ours
7. lièvre
8. renard
9. hérisson
10. chevreuil

télé-horaire hiver

du lundi 6 février au dimanche 12 février



Radio-Canada
Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - LES SCHTROUMPFS
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 6 fév.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Palme d'or

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
La condamnation.

18h00 CE SOIR MANITOBA
L'actualité du jour, d'ici et d'ailleurs. Prés.: Martine Bordeleau. Sports: André Brin. Météo: Suzanne Kennelly

18h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Churchill High affronte Somerset.

19h00 L'insolences d'une caméra

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur

22h20 La loi de Los Angeles

23h20 Cinéma
Le pirate des Caraïbes. Drame d'aventures réalisé par James Goldstone. Avec Geneviève Bujold, Robert Shaw et Peter Boyle (amér. 76)

mar. 7 fév.

11h30 Il était une fois... l'homme

14h15 Cinéma
Génésis II. Film de science-fiction réalisé par J.L. Moxey. Avec Alex Cord, Mariette Hartley et Percy Rodriguez (amér. 73).

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo Club

19h00 Le téléjournal

19h20 Le point

19h30 Le match des étoiles
En direct du Northlands Coliseum d'Edmonnton, les étoiles de la conférence Prince-de-Galles affrontent les étoiles de la conférence Clarence-Campbell.

22h00 Les nouvelles du sport

22h15 Star d'un soir

23h15 Cinéma
Se refaire une santé.

merc. 8 fév.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Origines: Une histoire du Canada La clef pour le Canada.

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Drôle de héros. (1er. de 2)

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 HEBDO
Animation: Pierre Chevrier. Réal.: Philippe Vrignon

19h00 Laser 33-45

20h00 Le grand remous

20h30 Jeux de société

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Cosa Nostra: le dossier Valachi. Policier réalisé par Terence Young. Avec Charles Bronson, Lino Ventura, Mario Pilar et Fred Vallera (it.-fr. 72).

jeu. 9 fév.

11h30 Les aventures de Virulysse

14h15 Cinéma
Les inséparables. Drame d'aventures réalisé par Peter Carter. Avec Ronny Cox, Linda Sorenson et John Ireland. (can. 80).

16h30 Traboulidon

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine
(En reprise ce soir à 23h20).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine. Réal.: Richard Simoens

19h00 Lance et compte III
(6e de 13).

20h00 Démocraties
La tyrannie de la majorité. (5e de 10).

22h20 Bonjour Docteur

22h50 Comment ça va?

23h20 À première vue

23h50 Cinéma
L'or de MacKenna. Western réalisé par Jack Lee Thompson. Avec Gregory Peck, Omar Sharif et Telly Savalas. (amér. 69)

vend. 10 fév.

11h30 Légendes du monde

14h15 Cinéma
Wonder Woman. Drame fantastique réalisé par L.H. Horn. Avec Lynda Carter, Lyle Waggoner et Cloris Leachman.

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac
Astérix à Moscou.

17h30 À plein temps
La Louve blessée.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Découverte

19h00 Les grands films
Protocole. Comédie réalisée par Herbert Ross. Avec Goldie Hawn, Chris Sarandon et Gail Strickland. (amér. 84).

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 Cinéma
Porté disparu. Drame social réalisé par Costa-Gavras. Avec Jack Lemmon, Sissy Spacek et John Shea. (amér. 81).

sam. 11 fév.

7h30 Passe-Partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 L'échange U.E.R.

11h00 Kal ou l'Inde revisitée

12h00 Ciné-famille
Le retour du lynx. (sov. 86).

14h00 L'univers des sports
Championnat senior de natation.

15h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Reprise.

16h00 La course des Amériques

17h00 Le téléjournal

17h05 Scully rencontre

18h00 Samedi de rire
Inv. Les EUHHH.

19h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
En direct du Forum de Montréal, les Devils de New Jersey affrontent les Canadiens.

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 Défilé du carnaval de Québec.

23h35 Télé-sélection
Nos plus belles années. Drame psychologique réalisé par Sydney Pollack. Avec Barbra Streisand et Robert Redford. (amér. 73)

dim. 12 fév.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Lucky Luke

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 Parcelles de soleil

10h00 Le Jour du Seigneur
du Cap-de-la-Madeleine.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 Semaine verte

13h00 Rencontres
Inv. Louis-Marie Asselin, mathématicien. «La Méditation d'un scientifique».

13h30 Les matinées du dimanche
Actuel Plus. Sommes nous en sécurité?

15h30 Propos et confidences
Inv. Jean d'Ormesson (2e de 6)

16h00 La grande visite

17h00 Second regard

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
L'actualité de la fin de semaine. Prés.: Suzanne Kennelly. Réal.: Léo Dufault.

18h30 L'heure Disney

19h30 L'Autobus du showbusiness
La St-Valentin au Jardin Botanique. Inv. Jano Bergergon, Yves Soutières, Mitsou, Marie-Claire Séguin, Mario Pelchat, Peter Pringle et Jacinthe Tremblay, trapéziste.

20h30 Les beaux dimanches
Disparaître. Le sort inévitable de la nation française d'Amérique?

22h45 Le téléjournal

23h05 Les nouvelles du sport

23h20 Ciné-club
La femme du boulanger. Comédie réalisée par Marcel Pagnol. Avec Raimu, Ginette Leclerc et Fernand Charpin. Le boulanger d'un village de Provence est forcé de se rendre à l'évidence. Sa femme si jeune et si jolie s'est enfuie avec un beau berger. Effondré, il refuse d'allumer le four tant que sa femme ne sera pas revenue (fr. 38).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.

467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.

078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

313-

ON RECHERCHE: un(e) réflexologue et masseur(euse) thérapeutique à temps partiel (bilingue) pour centre de soins corporels à Saint-Boniface. Composez le 269-1178 ou 235-1150.

360-

À LOUER: 2 appartements simples et un double au manoir Notre-Dame-de-Lourdes. Pour plus de renseignements contactez Thérèse Talbot (AD) au 248-2159.

363-

À VENDRE: Encyclopédies Grolier françaises, luxueusement reliées, de style précis et magnifiquement illustrées, qui intéresseront et captiveront les adultes aussi bien que les enfants. Composez le 254-4468.

366-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.

373-

VENTE PRIVÉE: 3 chambres à coucher, environ 1 500 pieds carrés avec plafond cathédrale dans la salle familiale creusée, une grande cuisine attenante. Air climatisé central, lucarnes, et plusieurs autres agréments. 99 000$ 262, rue Horace. Composez le 233-6085.

375-

RECHERCHE: unr gardienne francophone pour enfant de 14 mois à garder chez moi (St-Vital) dès le début de septembre 1989. Téléphonez à Lynne au 237-6873.

377-

À LOUER: à La Broquerie, maison de 3 chambres à coucher, étable, à 2 milles du village. 425$ par mois. Composez le 233-5410 ou le 424-5475.

378-

VENTE PRIVÉE: un étage et demi, 3 chambres à coucher, 5 électroménagers, 49 900$, 162, rue Thomas Berry. Composez le 235-0405.

379-

VISITE LIBRE, dimanche de 13h à 16h, 169, rue Thomas Berry, 3 chambres à coucher, 1 100 pieds carrés, belle cour, sous-sol fini. 89 000$.

380-

À VENDRE: Machine à laver portative Sanyo. Parfaite pour un appartement, 225$. Composez le 233-2977.

382-

PERDU: bague de valeur en or, perdue, région parc Windsor. Récompense pour la personne qui la trouve. Composez le 233-2784.

395-

GAGNANTS: L'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface sont heureux d'annoncer les gagnants de la loterie du 29 novembre 1988: 1er: Yvette Privé; 2e: Jeannette Delorme; 3e: Terry Saraillon.

383-

VENTE PRIVÉE: maison d'une chambre à coucher, très propre. Ste-Anne (Manitoba). 26 400$. Composez le 422-8528 après 18h, la semaine.

384-

ÉLECTRICIEN: réparations et rénovations, changement de panneau, nouveau brochage; etc. Louis à 885-7815 pour une estimation.

385-

ON DEMANDE: une gardienne pour garder un enfant de 5 mois à partir du 20 mars, du lundi au vendredi. Heures flexibles. Contactez Diane au 256-7081.

386-

GARDIENNE BILINGUE désire garder enfant de 2 ans et demi et plus chez moi, avenue Morier. Composez le 233-8275.

387-

À VENDRE: Ile-des-Chênes, nouvelle maison «back split»; 2 chambres à coucher, grande cuisine et buanderie; chambre principale avec garde-role de plain-pied; salon avec plafond haut et fenêtres en saillie; garage double; aspirateur central; façade en briques; lot 70 x 200; près de l'école française M. à 12. Pour plus de renseignements appeler Raymond au 254-3307 ou 253-9084.

388-

À VENDRE: Ile-des-Chênes, nouveau bungalow 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher; chambre principale avec salle de bain; grande cuisine avec armoires en chêne et portes franéaises doubles. Aspirateur central; garage double; façade en pierre; lot 70 x 200, près de l'école française M. à 12. Pour plus de renseignements appeler Raymond au 254-3307 ou 253-9084.

389-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher dans un duplex, Saint-Boniface. Libre le 1er mars. Tout inclus à 435$ par mois. Composez le 231-0748-

390-

À LOUER: 139, rue Masson, petit appartement d'une chambre à coucher, chauffage, eau et stationnement pour 270$ pour le 1er mars. Composez le 222-7810.

391-

VENTE PRIVÉE: rue Ritchot, 2 étages, 1 400 pieds carrés, cuisine et salon finis en chêne, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, air climatisé central, 2 patios superposés, garage. 99 000$. Composez le 233-8422.

392-

À LOUER: maison à Saint-Boniface nord. Contactez Isabelle Fiola au 237-7286 du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

394-

Pas d'indifférence pour le «cri silencieux» des femmes violentées

Il y a quelques semaines, l'organisme «Réseau» offrait au public manitobain une étude intitulée «À la frontière du silence»...

Cette recherche porte sur les femmes franco-manitobaines violentées et les services à leur disposition. Elle soulève des questions et des faits qui ne peuvent que nous interroger, nous les croyants.

Depuis maintenant plusieurs années, le voile a été levé progressivement sur la situation des femmes qui sont les victimes d'abus physiques, psychologiques ou encore émotionnels dans leur propre foyer.

Il nous a été donné de lire des études à ce sujet, d'entendre les cris d'alarme soulevés par des groupes intéressés, de voir à la télé des reportages et, en quelque sorte, de nous faire une certaine idée de ce qui se passe.



Claude BLANCHETTE
prêtre

Mais trop souvent, il nous est apparu que ce problème se vivait «ailleurs». Qu'il ne nous touchait pas directement. Qu'il n'existait somme toute pas du tout dans nos communautés francophones catholiques.

À vrai dire, j'avoue que cette étude de Gilberte Proteau m'a ouvert les yeux. Depuis au-delà de dix ans, je suis, comme prêtre, en contact avec des personnes – et en particulier des femmes, des jeunes et des enfants – qui vivent des situations intenables à la maison.

Plus de 3 500

Mais il me semblait à chaque fois que j'avais à faire à des situations isolées et plutôt rares. Il ne m'était jamais venu à l'idée que plusieurs femmes dans nos paroisses francophones – pouvant se chiffrer à plus de 3 500 selon l'étude – souffraient en silence, sans qu'elles aient la possibilité de recourir à des services d'aide dans leur langue et leur culture.

Il nous faut donc nous rendre à l'évidence que les paroisses catholiques francophones cachent un nombre trop élevé – une seule serait de trop – de femmes victimes de violence. Elles se retrouvent dans toutes les couches de la population, chez les professionnels comme chez les ouvriers, chez les cultivateurs comme chez les commerçants.

Des ressources

Et une espèce de complicité, née d'un besoin de se protéger en tissant des liens collectifs très solides, risque de masquer à nos yeux cette réalité. «Quoi, chez nous??? Pas possible!»

Mais oui, c'est possible. Et peut-être chez votre voisin...

Comme croyants, nous ne pouvons pas rester indifférents à ce «cri silencieux» de nos soeurs violentées. Nous ne pouvons pas vivre «à la frontière», reléguant aux autres la responsabilité de «faire quelque chose».

Il nous incombe de nous informer par des lectures et des sessions des causes qui sous-tendent ce comportement agressif chez certains hommes.

Il nous revient ensuite de nous donner la main, malgré des réticences justifiables, pour que nos gouvernements nous donnent ce à quoi nous avons droit: des ressources pour pouvoir faire face à ce problème selon nos priorités, nos valeurs, notre culture et notre langue.

RECHERCHE:

Gardienne/femme de ménage de 16h à 9h, dimanche à vendredi, pour garçon de 5 ans à compter du 1er mars. Salaire à discuter. Composez le 233-8774 ou laissez un message au 237-8348.

À LOUER:

Avenue Bertrand, chambre et pension. 375$ à compter du 1er mars. Composez le 233-8744 ou laissez un message au 237-8348.

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Où le 100 Nons a-t-il pris son nom?

Quiz

À VOTRE AVIS

1. Quelle est l'origine du nom de l'organisme qui assure la promotion de la chanson française au Manitoba: le 100 Nons?

2. Dans la chanson folklorique «C'est l'aviron», le narrateur a rencontré trois jolies demoiselles en revenant d'où?

3. Qui a dit: «La plus grande maladie n'est pas la lèpre, mais le sentiment de n'être pas accepté»?

4. Depuis combien de temps le patinage existe-il?

5. A quoi servait l'entrepôt qu'on a transformé en condominiums: le J.H. Ashdown Warehouse?



photo: Laurent Gimenez

6. **Le village de Saint-Jean-Baptiste a-t-il déjà été connu sous d'autres noms?**

RÉPONSES

1. Tout le monde semble avoir sa théorie sur comment le 100 Nons a choisi son nom. Plusieurs disent que c'est un simple jeu de mots sur «Sans nom».

D'autres disent qu'à la fondation de l'organisme, on avait demandé des commanditaires et on avait reçu 100 nons.

Pour savoir le fond de l'histoire, nous avons demandé au professeur Antoine Gaborieau qui était l'une des forces motrices de cet organisme musical fondé en 1967.

«Lorsqu'on a lancé la Boîte à chansons dans l'ancienne Académie Saint-Joseph, on a demandé aux membres d'apporter leurs suggestions afin de donner un nom au groupe, indique Antoine Gaborieau. Évidemment, toutes sortes de noms ont été suggérés.»

«Mais chaque fois, la réaction, fut non. L'un des membres à l'époque, Gérald Allard, a suggéré, puisque cela semblait être 100 fois non, que «100 Nons» était le choix qui s'imposait.»

2. «M'en revenant de la jolie Rochelle», j'ai rencontré trois jolies demoiselles.

3. Mère Teresa.

4. L'origine du patinage est très ancienne. Déjà au 12e siècle, on patinait sur des os en Scandinavie.

Vers 1600, les patins en métal ont fait leur apparition. Les premières courses de patinage de vitesse ont lieu en Hollande au 18e siècle.

Plus tard, en 1842, le premier club de patinage a été mis sur pied: le Skating Club d'Edimbourg en Écosse. C'est à Londres en Angleterre, en 1876, qu'on a construit la première patinoire: le Glaciarium de Chelsea.

5. Le Ashdown Warehouse, aménagé l'an dernier en 100 condominiums, a été construit par James H. Ashdown en 1895 pour entreposer l'énorme stock de sa quincaillerie.

Le millionnaire winnipégois, avec son magasin à l'angle des rues Main et Bannatyne, avait élargi la définition du «hardware» pour inclure des articles de ménage, de l'équipement de sport, des pièces d'auto, de l'équipement agricole et du matériel électrique.

En peu de temps, il y eut des entrepôts Ashdown dans presque toutes les villes de l'ouest canadien.

James H. Ashdown, né à Londres en 1844, a émigré au Canada avec ses parents en 1852. Il a ouvert son magasin à Winnipeg en 1869 au milieu des troubles de la colonie de la Rivière-Rouge.

Le commerce de Ashdown a grandi avec la colonie. C'est l'entrepreneur lui-même qui a mené un groupe de citoyens pour faire incorporer Winnipeg comme ville en 1873. James Ashdown a ensuite été maire de Winnipeg en 1907 et 1908.

La quincaillerie Ashdown est resté un commerce familial jusqu'à ce qu'on la vende en 1971, un peu plus de cent ans après ses débuts.

6. Le village s'est d'abord appelé «Rivière-aux-Prunes», puis «La Grosse Pointe» avant que l'on établisse la paroisse sous le nom de «Saint-Jean-Baptiste» en 1876. Saint-Jean-Baptiste vient, évidemment, du nom du saint patron des Canadiens français.

Les familles métisses venues de Saint-Norbert étaient les premières à s'y établir. Elles ont été suivies, en 1878, par des Canadiens français venus des États de la Nouvelle-Angleterre.

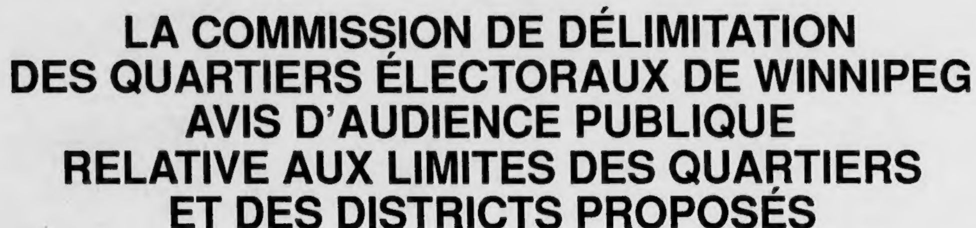
Compilé par Daniel Tougas

Tu connais la dernière?

Athanase rentre chez lui et dit à sa femme qu'il vient de prendre une assurance sur sa vie.

Elle est furieuse: «Espèce d'égoïste, tu ne penses qu'à toi!»





LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES QUARTIERS ÉLECTORAUX DE WINNIPEG AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE RELATIVE AUX LIMITES DES QUARTIERS ET DES DISTRICTS PROPOSÉS

Conformément aux dispositions du paragraphe 6(7) de la Loi sur la ville de Winnipeg, le public est avisé par les présentes que le rapport de la Commission de délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg fait en décembre 1988 a été publié, et que des copies en ont été déposées auprès du directeur du scrutin pour la ville de Winnipeg. Dans son rapport, la commission a rendu les avis suivants:

1. Que l'on garde une répartition en 29 quartiers;

2. Que les limites des quartiers et des districts, telles qu'elles sont délinéées ci-dessous, soient présentées à la prise en considération au cours d'une audience publique subséquente, en vertu des paragraphes 6(8) de la Loi sur la ville de Winnipeg;

3. Que l'on garde les désignations actuelles des districts, et que les désignations des quartiers, telles qu'elles sont indiquées sur la carte ci-dessous, soient présentées à la prise en considération au cours d'une audience publique subséquente.

Pour obtenir une copie du rapport intégral de la commission, ainsi qu'une carte plus détaillée, s'adresser au:

Directeur du scrutin
Ville de Winnipeg
Bureau du secrétaire municipal
Rez-de-chaussée, Édifice du Conseil
Centre municipal, 510, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

LIMITES DES QUARTIERS ET DES DISTRICTS PROPOSÉS

Pour connaître l'endroit précis des limites, s'adresser au Service d'urbanisme, Ville de Winnipeg 986-2980 (L. Loreth)

NOTE:
Limite des districts
Limite des quartiers

La Commission de délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg tiendra audience sur les limites des quartiers et des districts proposés, et sur les désignations des quartiers, comme suit:

DATE	HEURE	LIEU
Le lundi 20 février 1989 (réunion de rappel s'il y a lieu)	19 heures	Salle de réunions ouest Édifice du Conseil 510, rue Main

Toute personne qui désire présenter un mémoire peut s'adresser à la commission soit en personne ou par écrit. Veuillez informer la secrétaire, madame D. Browton, avant la date de l'audience, de votre intention de comparaître devant la commission (986-3732).

R.B. Hayes
Directeur du scrutin